

Cahier spécial n° 1 congrès de la FSU

(À CONSERVER)

- Rapport national d'activité
- Expressions et listes des courants de pensée



7^{ème}

CONGRÈS NATIONAL

11 au 15 février 2013

Sommaire

Rapport national d'activité

Contexte des trois dernières années	p. 4
La crise	p. 5
Fonction publique et services publics	p. 5
La décentralisation	p. 6
Protection sociale et retraites	p. 7
Laïcité	p. 8
Droits et libertés ; international	p. 8
Éducation	p. 9
Dans le secteur de la justice	p. 10
Vie fédérale et syndicalisme	p. 11

Expressions et listes des courants de pensée

Unité et Action et sans tendance	p. 14
École Émancipé (ÉE)	p. 16
Émancipation	p. 18
Unité, revendications, indépendance syndicale	p. 20
Front unique	p. 22

• POUR • supplément au numéro 163 • octobre 2012 • Revue de la Fédération Syndicale Unitaire •
104, rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas • Tél. 01 41 63 27 30 • CP : 0710-So7429 • ISSN : 1246-077X
• Directeur de la publication : Bernardette Groison • Prix au numéro : 0,40 € • Abonnement : 4 € •
Impression SIEP, Bois-le-Roi (77)

Éditorial

Voici le cahier spécial qui marque le début du chemin conduisant la FSU à son 7^e congrès. Il se déroulera à Poitiers du 11 au 15 février 2013.

Tous les adhérents sont appelés à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années.

Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses. Cependant, sur deux points, des « fenêtres » expriment des appréciations différentes.

Sur le rapport d'activité, vous aurez donc à choisir entre deux fenêtres puis à voter sur l'ensemble du rapport.

Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances. Les instances de la FSU (congrès, conseil et bureau fédéral...) sont composées en tenant compte de ce vote.

Ainsi, à travers le vote direct des adhérents, vous avez entre les mains un outil de la démocratie qui est un élément fondamental de la FSU.

Alors votez massivement !

Congrès FSU Poitiers 2013

Élections fédérales...

Votez... en NOVEMBRE (du 8 au 29)

Ce journal est à conserver précieusement, il vous sera utile pour voter (rapport d'activités, textes d'orientation, listes...) ! Ces textes seront également disponibles sur le site de la FSU... <http://www.fsu.fr/>

Vous recevrez le matériel de vote (bulletin et enveloppe) avant le début de la période de vote c'est-à-dire un peu avant le 8 novembre...

La période de vote est fixée entre le jeudi 8 novembre et le jeudi 29 novembre 2012.

Chacune et chacun est donc appelé à participer à ce scrutin fédéral afin de donner à la FSU toute sa légitimité. Ce n'est pas une affaire de spécialistes, tous les adhérents doivent prendre leur place dans ce processus.

Les congrès départementaux

Les congrès départementaux se tiendront soit sur la période du 14 décembre 2012 au 21 décembre 2012 soit sur celle du 7 janvier au 1^{er} février 2013.

Tout comme pour le vote, la participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et propositions pour l'avenir est incontournable.

Les congrès départementaux préparatoires au congrès national vont débattre de 4 grands thèmes:

Thème 1 : « *Éducation, formation, culture, recherche* » Un projet éducatif ambitieux, s'appuyant sur des personnels nombreux, formés et aux missions confortées, pour combattre les inégalités et pour la réussite de tous.

Thème 2 : « *Services publics et fonction publique* » traitant du rôle de l'État, de la décentralisation ainsi que de la place des personnels, du statut, des convergences revendicatives avec les salariés relevant du code du travail, des non titulaires et de la précarité, des rémunérations, de la retraite des agents publics...

Thème 3 : « *Propositions pour contribuer à des alternatives économiques, sociales et économiques* », traitant de la place du travail, des salaires, de la protection sociale, de la mondialisation et des enjeux stratégiques, du développement durable, des droits et libertés en France et dans le monde.

Thème 4 : « *Quelle FSU pour quel syndicalisme ?* », traitant du fonctionnement de la FSU (incluant si nécessaire les modifications statutaires), de son activité et de ses adhésions internationales, ses propositions pour les évolutions du syndicalisme.

Vous recevrez les textes préparatoires pour vous permettre de prendre part aux débats dans le cahier numéro 2.



rapport national d'activité

Contexte des trois dernières années

Ces trois dernières années ont été marquées par des évolutions qui interrogent l'avenir et le rôle du mouvement syndical. D'un côté des mutations de société, la poursuite des transformations profondes (écologiques, culturelles, démographiques...), autant d'évolutions sociales qui entraînent de nouveaux besoins à satisfaire. De l'autre une crise économique et financière, sans précédent depuis celle de 1929, ayant des conséquences sociales dramatiques, dégradant les conditions de vie des citoyens et fragilisant le tissu social. Nous avons connu durant cette période, une remise en cause des principes et valeurs fondant notre démocratie et une remise en cause de notre « modèle social » avec notamment une réduction brutale des services publics et des protections sociales solidaires pourtant indispensables pour faire face à la situation.

Dans le même temps, la scène internationale était elle même sujette à des contradictions. Alors que la crise du capitalisme mondialisé alimente dans nombre de pays européens une remontée de l'extrême droite, des révolutions populaires dans les pays arabes ont ouvert la voie à de nouvelles perspectives démocratiques même si elles restent à confirmer tant sont grandes les tentatives de dévoiement et les risques de reculs sociétaux. Les mouvements sociaux des « jeunes indignés » en Europe, même s'il a été variable selon les pays, le mouvement étudiant au Québec, Occupy, etc. ont montré l'exigence de justice sociale et de démocratie dans tous les pays.

Alors que la France est la deuxième puissance européenne, elle compte des millions de pauvres et de précaires, son taux de chômage n'a cessé d'augmenter pour concerner 10 % de la population active en touchant particulièrement, les jeunes, les femmes et les seniors. Cette situation économique et sociale, les attaques contre les droits sociaux, la Fonction publique mais aussi contre les libertés ont conduit à nombre de luttes syndicales

et de mouvements sociaux. La FSU y a joué un rôle important par les débats qu'elle a animés et les actions qu'elle a menées.

Le mouvement syndical, qui reste profondément divisé dans notre pays, n'a pas réussi à faire échouer les contre-réformes libérales du gouvernement Sarkozy. Même si ces actions n'ont pas permis de victoires ni d'avancées réelles, elles ont limité les reculs souhaités par le néolibéralisme et contribué à faire progresser chez les salariés et dans l'opinion l'idée que d'autres alternatives étaient possibles. Ce fut le cas notamment sur la question des retraites ou encore sur celle de l'Éducation. Cela a sans aucun doute contribué à l'alternance politique dans notre pays. Ce changement est aussi le résultat des luttes menées qui ont permis une prise de conscience de l'opinion. La campagne des élections présidentielles et législatives s'est déroulée dans un contexte de crise où les questions sociales étaient prégnantes. La FSU a pris toute sa place sur les questions revendicatives au cœur des enjeux à venir (fiscalité, partage des richesses, environnement, services publics, protection sociale, santé ...) et a porté ses propositions syndicales auprès des candidats (interpellations, tribunes, colloques, réunions avec les personnels, publications...). Il était de la responsabilité syndicale de peser dans cette campagne, y compris par les actions revendicatives, pour faire entendre et prendre en compte notre analyse de la situation, nos exigences et nos propositions. La FSU s'y est engagée pleinement, en tant qu'organisation syndicale et en toute indépendance des organisations politiques. Sur la base de ses exigences revendicatives, elle a appelé à la rupture avec la politique régressive menée ces dernières années par le gouvernement de Nicolas Sarkozy. et s'est félicitée de sa défaite et du changement de président et de majorité parlementaire. L'invitation à la Conférence sociale de juillet 2012 a été jugée par la FSU comme un premier signe positif du

rétablissement du dialogue social. Celle-ci a appelé à ce que très vite, sur la base de ce dialogue, le gouvernement passe aux actes. Pour répondre aux attentes des personnels il faut à la fois construire les réformes qui se mettront en place sur le long terme et prendre les décisions pour que soient mises en œuvre les mesures d'urgence notamment en matière d'emploi et de pouvoir d'achat.

Lors de la rédaction du TSCG, la FSU, comme d'autres organisations syndicales et européennes, dont la CES, a jugé que ce traité européen ne devait pas être ratifié. En effet, il ne ferait qu'institutionnaliser la crise et ne donnerait pas les capacités nécessaires à l'État souverain pour en sortir. Il bafoue la souveraineté des peuples, dessaisissant les élus des parlements nationaux au profit des membres de la commission européenne non élus. Il impose une cure d'austérité avec à la clef le démantèlement du modèle social, des services publics et des protections sociales. La FSU a demandé au gouvernement de N. Sarkozy de ne pas ratifier ce traité. Elle formule aujourd'hui la même exigence auprès du gouvernement de F. Hollande. En effet, le volet « croissance » ajouté dans l'été ne suffit nullement à rendre ce traité acceptable. Elle s'est impliquée dans le mouvement unitaire de contestation de la ratification et dans la campagne initiée par ATTAC et le Collectif pour un audit de la dette publique.

Il est urgent de mener une politique économique et financière qui permette de trouver de nouvelles recettes et de répartir plus équitablement les richesses produites. À l'opposé des orientations d'austérité défendues par les gouvernements européens, l'Europe a besoin d'une nouvelle politique monétaire, fiscale, économique et sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un éco-développement. La FSU a mené les débats nécessaires, construit syndicalement et défendu des orientations pour imposer des politiques de sortie de crise dans la justice sociale.

La crise

La crise économique, sociale et environnementale qui a explosé en 2008 a eu des conséquences sociales dramatiques et reste aujourd'hui bien réelle en France comme dans l'ensemble des pays européens. Loin de revenir sur les choix économiques, financiers et sociaux qui ont contribué à la crise, le gouvernement a utilisé cette situation pour remettre en cause les droits des salariés et le modèle social : destruction d'emplois dans le privé et dans le public, aggravation du chômage, dégradations des conditions de travail, baisse du pouvoir d'achat... Les inégalités sociales ont continué de se creuser, l'injustice sociale a été grandissante, les solidarités se sont réduites. Les arguments économiques développés par le gouvernement Sarkozy n'ont pas dissimulé son choix libéral de société basée sur l'individualisation et la mise en concurrence des salariés sans partage des richesses produites ni solidarités entre les citoyens.

Depuis le début de 2010, le gouvernement a organisé un véritable matraquage pour convaincre que « la crise » était celle de la dette publique et non une crise systémique du capitalisme et du « tout marché », que le pays vivait « au-dessus de ses moyens » et en particulier l'État. La « crise grecque » du printemps 2010 a montré combien la crise avait une dimension européenne. Le seul remède préconisé a été la réduction des dépenses publiques appauvrissant la population et enfermant le pays dans la récession. Les gouvernements européens ont imposé

aux salariés et aux chômeurs des plans d'austérité d'une dureté jamais égalée à leur faisant ainsi payer une crise dont ils ne sont pas responsables : destruction des services publics, privatisation, démantèlement de la protection sociale et notamment des retraites, baisse ou gel des salaires et pensions. L'impasse a été faite sur la crise systémique qui affecte le modèle néolibéral et sur les raisons profondes de la crise de l'Europe. L'argument de la dette publique a servi à délégitimer les revendications sociales. Le gouvernement de Nicolas Sarkozy a largement pris sa part dans les politiques d'austérité européennes avec un discours mettant en opposition les différentes catégories de la population, en stigmatisant particulièrement les fonctionnaires. L'État a décidé de renflouer les banques, de soutenir les entreprises : faible imposition des revenus du capital, allègement de l'impôt sur le revenu et de l'ISF, quasi-suppression des droits de succession, niches fiscales diverses, baisse des cotisations sociales... en mettant toujours plus à contribution les salariés. Ces cadeaux fiscaux n'ont que contribué à la spirale de la crise.

Partout en Europe, de nombreuses mobilisations ont eu lieu : Grèce, Italie, Portugal, Espagne, Irlande... En France, si l'intersyndicale a continué de se retrouver pour tenter de proposer des alternatives et des actions, les mobilisations n'ont pas été à la hauteur des enjeux.

La FSU a mené pour sa part, une campagne d'information sur les causes

de la crise et sur les moyens d'en sortir et particulièrement sur les questions de l'emploi, du pouvoir d'achat et de la protection sociale. Elle a participé au débat dans différents cadres : intersyndicale, Collectif de la dette publique d'Attac et a appelé à signer massivement la pétition « pour une taxe sur les transactions financières »... Elle a aussi appelé à manifester à maintes reprises avec l'intersyndicale et à l'initiative de la CES pour dire « non à l'austérité » pour s'opposer au projet de loi constitutionnelle sur les finances publiques et à la gouvernance économique institutionnalisant les politiques d'austérité : mobilisations décentralisées des 29 septembre et 15 décembre 2010, manifestation du 24 mars 2011 à Bruxelles, euromanifestation du 9 avril 2011 à Budapest, 21 juin 2011 contre le pacte « europlus », 29 février 2012 à Paris.

Tout au long de cette période la FSU a particulièrement défendu l'emploi, préoccupation majeure des Français. Elle a aussi soutenu les agents de Pôle emploi dans leurs actions comme lors de la grève du 9 novembre 2010. Elle a également soutenu les agents du ministère du travail dans leurs batailles et particulièrement lors des suicides de militants et responsables syndicaux qui ont finalement été reconnus comme « accident de service ». La FSU a appelé aux manifestations nationales du mouvement des chômeurs pour l'augmentation des minima sociaux et la renégociation de la convention Unedic.

Fonction publique et services publics

Après les retraites, le gouvernement a poursuivi son offensive dévastatrice contre la Fonction publique et l'emploi public. La proposition de la loi Mancel de réserver les emplois de fonctionnaire aux fonctions régaliennes de l'État a été un symbole de la remise en cause profonde des missions et du statut de la Fonction publique. Elle donnait le ton de l'orientation gouvernementale en la matière.

Durant toute cette période, le gouvernement a organisé le démantèlement des services publics et de la Fonction publique en réduisant leur capacité d'agir sur tout le territoire, en cherchant à déstabiliser l'opinion sur leur bien fondé et en rendant responsable des dysfonctionnements les individus eux-mêmes qu'ils soient personnels ou usagers. Il a utilisé la crise pour justifier ses choix sur les services publics et la Fonction publique. Éducation, santé, justice, territoriale, culture, recherche, environnement, sport, éducation populaire, ...choix qui n'étaient plus pour lui des moyens pour réduire les inégalités sociales et contribuer à plus de justice sociale, malgré le rôle « d'amortisseur » relevé

quelques années plus tôt, mais des charges à réduire et des secteurs à privatiser.

Afin de faire émerger les enjeux dans cette période, la FSU a initié de nombreux débats, publié nombre de documents, organisé initiatives et actions sur tous les terrains et mené une campagne « Fiers du service public ». Elle a rappelé à chaque occasion ses propositions notamment en ce qui concerne la Fonction publique et les services publics. Elle a demandé particulièrement l'arrêt de la RGPP, de la RéATE et le bilan de cette politique; l'arrêt du ? et les recrutements nécessaires; des mesures pour rendre les métiers plus attractifs (formation, salaires, conditions de travail...); l'amélioration des conditions de travail dans un cadre plus collectif; l'amélioration et développement de la formation initiale et continue; la construction d'un pilotage propre à la fonction publique (revenir sur l'autonomie qui met en concurrence établissements, services et personnels, conforter le cadre statutaire, créer des espaces de concertation avec les usagers...); la fin de la précarité;

la levée du gel des salaires et leur revalorisation (point d'indice, reconstruction de la grille, minima sociaux). La FSU a exigé l'ouverture de négociations sur les salaires. À maintes reprises, elle a réuni l'intersyndicale des fonctionnaires pour envisager des actions communes. Une pétition unitaire sur les salaires a été lancée le 24 janvier 2011 et une journée d'action unitaire organisée le 31 mai 2011 au cours de laquelle une délégation a été reçue par le ministère qui a refusé à nouveau toute ouverture de négociations. Sur l'ensemble des sujets propres à la Fonction publique, la FSU a tenu toute sa place : action sociale, mise en œuvre de l'accord santé au travail, recours contre la loi réorientation professionnelle, contribution aux discussions égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'issue desquelles la FSU a jugé insuffisantes les propositions d'accord du Ministre et a décidé de ne pas le signer, contribution aux discussions sur les droits et moyens aux organisations syndicales qui n'ont pas non plus constitué une amélioration suffisante des droits des personnels >>>

»»» comme des organisations. La FSU a combattu la loi mobilité dont le gouvernement a renoncé à publier certains décrets d'application : le décret relatif à la réorientation professionnelle contre lequel la FSU a engagé un recours, est en passe d'être abrogé.

La FSU avec l'ensemble des organisations syndicales a demandé en février 2012 au gouvernement de renoncer à la journée de carence dans la Fonction publique.

Négociations pour les non titulaires

La question des agents non titulaires est devenue cruciale : 1 million d'agents est aujourd'hui non titulaire avec une multiplication de contrats de courte durée, un recours massif au temps partiel et un fort turnover. Les conséquences sont lourdes pour ces personnels. Elles sont aussi néfastes au bon fonctionnement des services et donc à la qualité et à la continuité que sont en droit d'attendre les usagers de la Fonction publique. Il est urgent d'en finir avec cette situation. La FSU mène depuis toujours la lutte contre la précarité dans la Fonction publique, exigeant un plan de titularisation et l'arrêt des embauches de personnels précaires et non titulaires, l'arrêt de recrutement de contractuels et la création des emplois permanents nécessaires.

Protocole précarité

S'appuyant sur les propos du chef de l'État prononcé le 25 janvier 2010 disant « envisager la titularisation progressive des contractuels », elle a demandé qu'ils deviennent effectifs.

La FSU s'est attachée à faire connaître à l'occasion de cette négociation, y compris en appelant les personnels à l'action, les réalités vécues par les précaires, au niveau national comme au niveau des départements. Elle a fait la démonstration de l'ampleur du phénomène dans la Fonction publique et mis ainsi le ministre devant ses responsabilités. La FSU a porté ses exigences dans les négociations, et a réussi à faire bouger le texte initial sur différentes questions.

Si sur le dossier des infirmières, après de nombreuses mobilisations et manifestations pour demander leur revalorisation en catégorie A, le dossier a avancé et a abouti à leur classement dans cette catégorie, il n'en a pas été de même pour les personnels sociaux organisés au sein d'une intersyndicale. La FSU a particulièrement agité sur ces 2 dossiers et au sein des intersyndicales pour porter les revendications des agents.

S'appuyant sur les propos du chef de l'État prononcé le 25 janvier 2010 disant « envisager la titularisation progressive des contractuels », elle a demandé qu'ils deviennent effectifs. La FSU s'est attachée à faire connaître à l'occasion de cette négociation, y compris en appelant les personnels à l'action, les réalités vécues par les précaires, au niveau national comme au niveau des départements. Elle a fait la démonstration de l'ampleur du phénomène dans la Fonction publique et mis ainsi le ministre devant ses responsabilités. La FSU a porté ses exigences dans les négociations, et a réussi à faire bouger le texte initial sur différentes questions.

À l'issue des négociations sur la situation des non titulaires, marquées par des

Depuis le changement de majorité, la FSU est intervenue sur l'ensemble de ses revendications et notamment pour la remise en cause de la RGPP et le retour sur les dégradations engendrées par la RéATE, comme par exemple au Ministère des sports, jeunesse, éducation populaire, pour la suppression de la journée de carence, pour les salaires, les droits syndicaux, etc.

La FSU, aux côtés d'autres syndicats,

avancées et aussi des blocages, le gouvernement a adressé le 9 mars le texte du protocole d'accord aux organisations syndicales invitées à se déterminer pour le 31 mars. Après un débat au BDFN du 28 mars, le vote n'a pas obtenu les 70 % nécessaires, en regard des statuts fédéraux, pour la signature du protocole.

La FSU poursuit ses interventions pour rendre effectives les titularisations ouvertes par la loi du 12 mars 2012 et obtenir de nouvelles négociations pour un plan de recrutements et l'arrêt de recrutements de contractuels.

Fenêtre A

À l'ouverture de la négociation, le gouvernement envisageait la titularisation des seuls agents en CDI, et entendait généraliser le contrat d'activité en vigueur à l'INRAP. Il a dû ouvrir l'accès à la titularisation aux agents en CDD sous certaines conditions, et abroger le contrat d'activité. Mais la volonté du gouvernement d'éviter tout surcoût a empêché d'aller plus loin et des blocages importants sont restés.

À l'issue des négociations, le gouvernement a adressé le 9 mars le texte du protocole d'accord aux organisations syndicales invitées à se déterminer pour le 31 mars. Après un débat au BDFN du 28 mars, le vote n'a pas obtenu les 70 % nécessaires, en regard des statuts fédéraux, pour la signature du protocole. La FSU n'en a pas moins continué son action pour la réduction de la précarité.

Fenêtre B

Le protocole « précarité » que la FSU avait tenté d'améliorer au maximum dans l'intérêt des dizaines de milliers de précaires dans la Fonction publique a fait l'objet de débats importants dans la FSU. Dans un contexte de gel de l'emploi public, ses insuffisances reconnues (notamment la pérennisation des CDD et CDI, comme le flou sur le volume des titularisations) ont conduit à une décision de non-signature. Cela n'a pas empêché la FSU de poursuivre les batailles sur ce sujet en exigeant d'autres conditions de mise en œuvre et un élargissement du dispositif.

La FSU poursuit ses interventions pour rendre effectives les titularisations ouvertes par la loi du 12 mars 2012 et obtenir de nouvelles négociations pour un plan de recrutements et l'arrêt de recrutements de contractuels.

États généraux des services publics

associations, partis politiques, s'est fortement impliquée dans le collectif des États Généraux du Service Public en résonance

avec les mobilisations de Collectivités Territoriales défendant leurs services publics. Les rencontres des EGSP ont

enregistré plusieurs succès : lancement en janvier 2011, initiatives à Orly, Bagneux...

Protection sociale et Retraites

Ces trois dernières années ont été marquées par le grand mouvement social contre le projet de réforme des retraites, qui faisait porter l'effort de financement essentiellement sur les salariés et remettait en fait en cause, sous prétexte de sa sauvegarde, le système par répartition. Le gouvernement a tout mis en œuvre pour empêcher la contestation : calendrier resserré, aucune négociation avec les organisations syndicales, aucun débat public, pressions médiatiques... rien n'y a fait. La contestation s'est développée avec un mouvement social puissant, des explications ont été données, des contre-propositions élaborées, des luttes menées... et la réforme a été rejetée par plus de 70 % de la population.

Le mouvement syndical a joué un rôle majeur dans toute cette période en mettant dans le débat toutes les questions liées à celle des retraites : emploi, salaires, inégalités hommes/femmes, fiscalité... Il a offert un cadre interprofessionnel quasi unitaire (sauf FO) permettant de rassembler, sur des enjeux majeurs, les salariés du public et du privé. La FSU a été partie prenante de l'appel à l'initiative d'Attac/Copernic. Elle a exigé le retrait du projet de réforme présenté par le gouvernement. Elle a demandé l'ouverture de négociations pour une autre réforme des retraites par répartition, pour le maintien et l'amélioration du Code des Pensions.

Après les mobilisations du 23 mars 2010 et celle du 27 mai 2010, la grève du 7 septembre a marqué un tournant décisif de ce mouvement et a dessiné une nouvelle donne sociale : une opposition déterminée au projet de réforme des retraites par une grande majorité des salariés du public et du privé confortée par des sondages d'opinion montrant le rejet massif de l'opinion sur le cœur même de cette contre-réforme : recul de l'âge légal de départ à la retraite et financement proposé des systèmes de retraite. Les 8 responsables des organisations syndicales se sont adressés au gouvernement par une lettre ouverte lui demandant de renoncer à son projet et à être enfin entendu.

Dès le lendemain du 7 septembre, la FSU

a porté la nécessité de rebondir rapidement le 15 septembre par une nouvelle journée de grève et de manifestation. Au final, la décision unitaire d'une nouvelle journée, a été prise pour le 23 septembre. Le 15 septembre, dans tous les départements, de multiples rassemblements, initiatives et interpellations d'élus ont montré la forte détermination des salariés du public comme du privé à refuser ce projet de réforme des retraites. La FSU a appelé tous les agents de la Fonction publique et des services publics à être massivement en grève le 23 septembre.

Elle a appelé à poursuivre rapidement l'action en amplifiant encore le mouvement unitaire et interprofessionnel considérant qu'un engagement massif de tous les salariés était déterminant pour faire reculer le gouvernement.

Le passage en force à l'assemblée nationale, le refus de toute négociation avec les organisations syndicales, la fuite en avant du gouvernement a créé une situation de crise sociale sans précédent. La FSU a alors jugé nécessaire et indispensable de travailler à étendre et généraliser les grèves et manifestations dans tout le pays avant la fin du débat parlementaire. Elle a pour cela appelé les personnels à se réunir pour décider de suites unitaires à donner à l'action : de la poursuite de la grève, des formes de la reconduction, d'une manifestation nationale unitaire... Elle a pris en ce sens toutes les dispositions nécessaires (appel, préavis...). Elle a appelé et soutenu les initiatives locales de mobilisations unitaires. La FSU a proposé ensuite à l'intersyndicale une manifestation nationale unitaire le 2 octobre soit avant les débats au sénat. La FSU a proposé à l'interpro une journée de grève unitaire pour marquer l'opposition aux politiques d'austérité et proposer des alternatives. Cette proposition n'a pas été retenue. Elle s'est conclue par une journée unitaire d'actions le 11 octobre.

Les divergences entre organisations sur les formes de l'action, mais également sur les solutions alternatives pour un financement permettant la sauvegarde et le développement du système des retraites, ont entraîné des difficultés

pour élargir et renforcer le mouvement, notamment dans la dernière période en ce qui concerne un blocage économique du pays, face à l'intransigeance gouvernementale.

En ce qui concerne la **protection sociale**, au-delà des questions des retraites, la FSU a continué son activité sur celles concernant l'organisation et le financement du système de santé, sur la question de l'autonomie et de la dépendance notamment en intensifiant son travail avec le mouvement mutualiste. Franchises médicales, remboursements, dépassements d'honoraire, restructurations hospitalières, réforme de la dépendance, mise en cause de la sécurité sociale... autant de mesures qui ont remis en cause l'accès aux soins pour des millions de citoyens. La FSU a participé le 2 avril 2010 à une mobilisation pour la santé pour la défense du service public de santé dans le cadre unitaire. Dans le domaine du handicap, la conférence nationale du 8 juin 2011 a été l'occasion de rappeler vigoureusement, aux côtés des associations, que, si la FSU partage les principes de la loi du 11 février 2005, celle-ci ne peut être mise en œuvre sans les moyens nécessaires, alors que le gouvernement ne cesse de se désengager. Le dossier de la dépendance est, comme celui des retraites, un enjeu social qui suppose un débat large sur le partage des richesses, et non des pistes étroites, bornées par des choix idéologiques voulant soumettre la protection sociale au marché pour le plus grand profit des assurances privées. La FSU a participé aux débats organisés à tous les niveaux et notamment dans les régions. Elle a pris les contacts avec l'ensemble des organisations syndicales pour mener les actions nécessaires. Le gouvernement a finalement renoncé à sa réforme.

La FSU est restée fortement actrice dans le Collectif « pas de bébés à la consigne » notamment lors de la grève du 11 mars 2010, et de l'initiative nationale du 29 mai 2010 et de la journée d'action du 23 mars 2011. Organisation États généraux de l'enfance en mai 2010.

Laïcité

Les déclarations de Nicolas Sarkozy à Ryad et au Latran ont suscité l'indignation. La réaction des défenseurs de la laïcité a conduit le Président de la République à plus de prudence, sans pour autant renoncer à ses vues. La laïcité a été instrumentalisée par ce gouvernement pour promouvoir des discours et des projets d'exclusion. Derrière le « débat » sur l'Islam ou la laïcité, la promotion, par les plus hautes autorités de l'État, de la religion catholique, le même fil rouge du ministère de l'immigration et de l'identité nationale que la FSU a contesté, la mise en avant des prétendues « racines chrétiennes de la France », le tout au mépris de la Constitution et de la loi de 1905. La FSU s'est insurgé contre une telle instrumentalisation politicienne et cynique et a rappelé son attachement au principe de laïcité et son opposition à toute tentative de modification de la loi de 1905. Après le « grand débat » sur l'identité nationale

à l'objectif électoraliste le plus grossier, les intentions du gouvernement étaient claires avec l'ouverture d'un débat sur un projet de loi sur la burqa : détourner l'attention des citoyens de sa politique économique et sociale injuste et de plus en plus rejetée. La FSU a dénoncé ces manœuvres répétées qui divisent à dessein le corps social et menacent le vivre ensemble sans pour autant faire preuve d'indulgence face à ce symbole obscurantiste et d'oppression qu'est la burqa, restant attachée à la laïcité, aux respects des libertés, à l'égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes. Or, c'est en violant certains principes de la laïcité tout en tentant de lui faire dire des choses contraires à sa nature même, qu'est ainsi menacé l'avenir d'un vivre ensemble démocratique. En effet, l'instrumentalisation faite de la laïcité pour stigmatiser une partie de la population en raison de ses origines ethniques ou de ses croyances religieuses

a creusé un fossé entre les principes républicains de laïcité et l'action du gouvernement.

La FSU a dénoncé le favoritisme dont bénéficie l'enseignement privé (primaire, secondaire, enseignement agricole et supérieur). Elle a contesté la loi « ADNOT » rendant possible la délivrance de diplômes nationaux (Licence, Master) par les PRES-EPCS. Qui prolonge la signature des accords « Vatican » entre la France et le Saint Siège reconnaissant la valeur des titres et diplômes délivrés par « les établissements d'enseignement supérieur catholiques reconnus par le Saint-Siège ».

La FSU a appelé l'ensemble des organisations défendant la laïcité à construire une structure unitaire permanente permettant des actions rapides, unitaires, efficaces qui ne se limitent pas à des initiatives ponctuelles. Force est de constater que la réalisation en a été difficile.

Droits et libertés ; international

La situation de crise constitue un terreau pour l'extrême droite et les idées qu'elle développe. La FSU par son action syndicale, avec l'intersyndicale et dans le cadre de collectifs comme Visa (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes), a rappelé que l'exigence démocratique passe par des réponses concrètes aux questions des inégalités, du chômage et de la précarité, de l'amélioration du pouvoir d'achat, de l'accès de tous à la protection sociale ainsi que par une politique d'éducation et de formation ambitieuse. La déclaration de l'intersyndicale « Préférence nationale pas compatible avec le syndicalisme » en mars 2011 traduit cet engagement.

La FSU a poursuivi sa participation aux forums : forum social mondial de l'Éducation en Palestine (octobre 2010) ; Forum Social Européen d'Istanbul, où, entre autre, elle a co-organisé avec le réseau Européen de l'Éducation de nombreux séminaires : Forum Social Mondial de Dakar (2012) où elle est essentiellement intervenue autour du thème des travailleurs sans papiers en France et en Afrique.

En matière de syndicalisme européen, la FSU développe des partenariats comme par exemple avec la CGT Portugaise, sous la forme d'échanges d'expériences, d'interventions militantes et de soutien aux

luttons ou avec l'UGTT de Tunisie. En matière de coopération avec les pays du Sud, elle a conçu et tenu avec la Confédération Syndicale Autonome du Sénégal un séminaire sur les archétypes, les droits et le leadership syndical des femmes (alphabétisation des travailleuses du marché aux poissons de Dakar, installation d'un centre d'information sur la santé à Thiès, etc...). Ce travail a permis un travail transversal entre secteur Femmes et international au sein de la FSU.

Par ailleurs, la FSU a poursuivi sa démarche de demande d'adhésion à la CSI et à la CES.

La FSU reste fortement engagée dans le combat pour le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Elle s'est associée à la campagne « Urgence pour les libertés, urgence pour les droits » lancée par la Ligue des Droits de l'Homme et a appelé à signer le « Pacte pour les droits et la citoyenneté » proposé aux candidats à l'élection présidentielle. Elle a participé à toutes les Marches des Fiertés Lesbiennes Gaies Bi et Trans ainsi qu'aux Marches mondiales des Femmes. Elle s'est impliquée dans la campagne regroupant de nombreuses organisations et associations « Un toit, c'est un droit » et notamment au grand rassemblement organisé le 9 janvier

2012. Membre des douze associations et organisations syndicales engagées aux côtés de plusieurs milliers de travailleurs sans-papiers depuis le 10 octobre 2009 dans un mouvement de grève pour des critères clairs et objectifs de régularisation des travailleurs sans papiers, la FSU s'est félicitée des premières discussions avec les ministères de l'immigration et du travail. Elle a participé aux mobilisations pour dénoncer une politique migratoire contraire aux droits fondamentaux dans le cadre notamment de RESF, UCIJ et pour le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales dans le cadre de Votation Citoyenne. La FSU est engagée dans les mobilisations avec le collectif « non à la politique du pilori » pour faire obstacle à la mise en œuvre de ces politiques et obtenir des droits pour tous, fondés sur les valeurs de démocratie, d'égalité et de liberté. Elle continue à le faire sur la question spécifique des Roms. Elle s'est impliquée fortement pour dénoncer la répression contre les militants syndicalistes, associatifs, les lycéens... La FSU avec d'autres forces syndicales et associations s'est engagée pour la ratification par la France du protocole PIDESC pour les droits économiques, sociaux et culturels.

Éducation

Dans l'Éducation, les réformes régressives se sont accumulées : 3 voies du lycée, autonomie des établissements, formation, rythmes scolaires, Rased, dispositif ECLAIR, gouvernance, socle Fillon, évaluations nationales s'articulant à des dispositifs contestés (aide personnalisée, stage de remise à niveaux, LPC...)... autant de mesures dont la FSU a demandé l'abandon et une remise à plat de la situation. Ces réformes ont été mises en œuvre, sans concertation et contre la majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, sur fond de suppressions de postes et de développement de la précarité. Ces choix ont considérablement dégradé le service public d'éducation.

La FSU s'est efforcée de développer les mobilisations sur les différents secteurs, en recherchant l'unité la plus large, afin de lutter contre la politique destructrice du gouvernement. Elle a cherché à rassembler les partenaires de l'éducation nationale, en refusant de dissocier la lutte contre les suppressions de postes de celle pour une politique éducative ambitieuse pour la réussite de tous les jeunes. Les différences d'appréciations entre organisations sur le contenu des réformes ont parfois rendu l'action unitaire compliquée mais un front s'est malgré tout maintenu tout au long de la période.

Ainsi, le 22 janvier 2011, à l'appel du Collectif des 25 « l'Éducation est notre avenir », des mobilisations étaient organisées dans tous les départements rassemblant les organisations syndicales, la FCPE et les mouvements associatifs et pédagogiques. Elle a appelé à prolonger l'action du 22 janvier et à développer les mobilisations pour le service public et laïque d'éducation afin d'imposer d'autres choix. Elle a proposé à ses partenaires une grève avant les congés de février et la mise en débat d'une manifestation nationale en mars ainsi que sa détermination à la poursuite rapide de l'action. La FSU a fait avec succès cette grève le 10 février 2011.

À la rentrée 2011, La FSU, dans le cadre de sa campagne pour les Services Publics, a décidé de porter « 20 propositions pour l'École ». Elle l'a notamment fait lors de son colloque... et en organisant des débats dans de nombreux départements.

La FSU a dénoncé les annonces du Ministre faites suite aux États généraux sur la sécurité à l'école car elles ne répondaient pas aux attentes et aux besoins et étaient en plus contraires à ce qui s'est dit lors de ces États Généraux. Elle s'est notamment opposée à la labellisation des 100 établissements CLAIR introduisant des dérogations inacceptables pour les élèves comme pour les personnels. La FSU a appelé à des initiatives dans les sections départementales le 19 mars 2011 puis à une grève le 27 septembre. Elle a organisé un temps fort national le 31

janvier 2012 alliant les 101 grèves et manifestations du 1er degré à la grève du 2d degré.

La FSU a mobilisé contre les projets d'évaluation des enseignants présentés par Luc Châtel. À l'initiative de la FSU, les Fédérations de l'Éducation avaient appelé les personnels enseignants à être massivement en grève le 15 décembre 2011 pour exiger le retrait des projets d'évaluation, condition préalable à l'ouverture de discussions sur de toutes autres bases et à signer massivement la pétition « retrait du projet d'évaluation ». Nous avons obtenu en 2012 du nouveau ministre V. Peillon, qu'ils soient retirés.

Formation des Enseignants

Le gouvernement s'est saisi de la demande d'amélioration de la formation des enseignants pour mettre en place une réforme contestée par la quasi-totalité des acteurs. Le ministère a refusé de mettre en place une véritable pré-professionnalisation et une formation des enseignants de qualité, confirmant le compagnonnage, comme modalité essentielle de la formation des stagiaires. Il a supprimé l'année de formation par alternance des étudiants stagiaires reçus aux concours. Il a minimisé le rôle de l'Université avec une volonté de casse des IUFM. Les stagiaires se sont alors retrouvés avec une charge de travail incompatible avec une véritable formation et les tuteurs sans lien avec l'IUFM. Il s'agit d'un véritable sabotage du système de formation : formation en dehors du temps de service, aucun cadrage national, affaiblissement de la qualité du service public d'éducation... La FSU a demandé l'abandon de cette réforme et des textes d'application.

Pour la FSU, la formation des enseignants est un levier pour transformer le métier afin de permettre d'assurer la réussite de tous les élèves. Les débats ont été importants dans la fédération et l'élaboration de propositions communes pas toujours faciles. Mais Pour autant, la FSU et ses syndicats ont été présents et actifs dans les multiples débats qui se sont développés dans le monde éducatif et universitaire. Nous avons organisé diverses initiatives dont des Assises le 16 décembre 2010 associant une expression des personnels. Ceci a permis de confronter les points de vue et expériences et d'avancer sur des propositions mieux partagées. Nous avons appelé les collègues des universités à ne pas proposer de formations de Master se soumettant aux injonctions ministérielles incompatibles avec une formation de qualité des enseignants et exigé dans le prolongement de l'année de transition, la révision du calendrier des concours 2011.

La FSU a proposé aux différents acteurs concernés des rencontres départementales et/ou académiques pour enclencher

un travail indispensable pour contrecarrer toutes les aberrations de cette réforme et faire des propositions alternatives. Elle a cherché des convergences avec les parents et les étudiants, les formateurs et universitaires pour qu'ils participent à ses initiatives. La FSU a également organisé avec l'UNEF une journée d'action le 20 mai 2010 afin de faire un bilan des conditions catastrophiques d'entrée dans le métier des jeunes stagiaires.

La nécessité de qualification des enseignants qu'a défendue la FSU n'est plus aujourd'hui contestée. La nécessité des pré-recrutements ; mise en avant par la FSU est plus que jamais d'actualité. Les emplois d'avenir « professeur » constituent un traitement social de la situation de l'emploi mais ne correspondent pas au dispositif de pré-recrutements revendiqué par la FSU

La complexité des dossiers, la volonté gouvernementale d'opposer premier, second degré et supérieur, les vécus divers des personnels, ont entraîné des positionnements parfois différents entre syndicats de la FSU sur les dossiers de l'Éducation. La fédération a organisé des débats entre ceux-ci pour avancer vers des synthèses.

Dans **l'enseignement supérieur et la recherche**, le gouvernement a poursuivi sa politique de restructuration forcée du paysage, en utilisant le grand emprunt caractérisé par la quasi absence de fonds immédiatement utilisables. La FSU a dénoncé une telle conception et ces reculs. La FSU a continué de mener la bataille pour que soit remis en cause la loi LRU et les mesures contre la recherche. Elle a dénoncé le processus opaque et discriminatoire qui a présidé à la construction des 17 dossiers des regroupements d'établissements concourant aux « initiatives d'excellence » (IDEX) liées au grand emprunt.

La FSU a dénoncé la destruction programmée des services de l'éducation nationale et exigé l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois d'administratifs et d'informaticiens déconcentrés et le maintien d'une administration publique de l'éducation nationale avec l'intégralité de ses missions et des personnels titulaires pour les mettre en œuvre. Elle a exigé avec l'intersyndicale des informaticiens le retrait du schéma directeur des infrastructures et refusé la privatisation de l'informatique et ses conséquences désastreuses (Chorus en étant un triste exemple...). La FSU a soutenu les mobilisations de ces personnels. De même qu'elle a dénoncé les suppressions d'emplois et les modifications de missions des autres personnels non enseignants : assistants sociaux, CPE, CO-Psy, TOS ou le non respect des créations d'emplois infirmiers annoncés.

»»» Depuis juin 2012, tout en intervenant pour rappeler ses exigences et ses propositions pour un changement réel à l'éducation nationale, la FSU s'est largement impliquée dans la concertation pour la refondation de l'École. Elle a demandé au Ministre de mener les consultations et négociations nécessaires pour mettre en place une autre politique éducative : contenus à enseigner, éducation prioritaire, rythmes scolaires, formation, missions, conditions de travail, revalorisation et gestion des personnels, ...

Si le dispositif général « emplois d'avenir » est loin de répondre aux enjeux du moment et ne peut pas se substituer à une politique de l'emploi, luttant contre la précarité et le chômage, vu la gravité de la situation de l'emploi, la FSU a jugé utile de mettre en place des dispositifs spécifiques pour les jeunes visant à une véritable insertion professionnelle dans un emploi pérenne. Dans ce cadre, elle a estimé que le dispositif « emplois d'avenir », doit, à la différence des « contrats aidés » antérieurs, répondre à un objectif de formation et de

qualification pour chaque jeune qui en bénéficiera. Elle a demandé qu'il débouche sur un emploi en CDI. En ce qui concerne les « Emplois d'avenir professeur », si la FSU a considéré que ce dispositif d'aide sociale n'était pas une réponse satisfaisante à notre exigence de vrais pré recrutements, elle a rappelé ses exigences dans leur mise en place : type d'activité, accompagnement, lien avec la formation universitaire...

Dans le secteur de la justice

Le recours à la répression et à l'enfermement au prétexte du développement « d'un sentiment d'insécurité » et d'une augmentation de la délinquance constitue l'essentiel de la politique menée par le gouvernement de N. Sarkozy. La FSU a porté la nécessité de faire prévaloir la prévention, l'accompagnement et la protection de la jeunesse. Elle a dénoncé la surenchère sécuritaire et la remise en cause des droits des mineurs, notamment par une mobilisation le 11 mars 2010 lors de la grève à la PJJ.

La FSU milite pour une politique de prévention de la récidive humaniste et respectueuse des droits de personnes condamnées faisant de l'incarcération l'ultime recours. Cette bataille a été âpre dans le cadre de l'application de la loi pénitentiaire en 2011. La FSU continue de participer à la mobilisation des professionnels du monde judiciaire pour dénoncer l'indigence de la Justice dans toutes ses composantes (administrative, sociale, prud'homale, civile et pénale...). Ainsi la

FSU a mobilisé les personnels dans les actions et notamment celle du 9 mars 2010 par des organisations syndicales de l'ensemble du champ judiciaire.

Par ailleurs, la FSU a dénoncé les propos scandaleux du Président de la République portant une nouvelle fois atteinte à la séparation des pouvoirs, fondement de la démocratie, et mettant gravement en cause le professionnalisme des personnels de Justice (personnels du service pénitentiaire d'insertion et de probation, fonctionnaires et magistrats du TGI de Nantes...) à la suite du drame de Pornic. La FSU a ainsi pris toute sa part dans la journée d'action et de grève ponctuée par la manifestation nationale interprofessionnelle des 10 février et 29 mars 2011. Avec ses syndicats nationaux dans tous les secteurs concernés, et au sein du collectif Liberté Égalité Justice (CLEJ), elle a mobilisé et appelé à s'opposer au projet de Loi pour la Programmation et la Performance de la Sécurité Intérieure (LOPPSI 2, responsabilité parentale des parents de jeunes

auteurs de délits, couvre-feu et comparution immédiate pour les mineurs, extension des peines planchers et des mesures de sûreté...). La FSU a dénoncé une loi qui attise les tensions sociales tout en portant atteinte aux droits fondamentaux et aux libertés publiques. Elle a appelé à s'engager pleinement dans toutes les mobilisations pour exiger le retrait ou l'abrogation de la LOPPSI2. La FSU a dénoncé le retour des arrestations des enfants dans les écoles et leur mise en centre de rétention. Elle a dénoncé la poursuite de la politique contre les étrangers.

La FSU a également été à l'origine d'une initiative collective tendant à maintenir l'autonomie du CGLPL.

La FSU s'est battue contre la loi exécution des peines votée en mars 2012 qui prévoit l'augmentation du nombre total de places de prison. Elle milite pour le développement de la probation et l'exécution des peines en milieu ouvert.

Vie fédérale et syndicalisme

Durant toute cette période la FSU a tenu son rôle d'organisation syndicale offensive et combative. Elle a régulièrement conduit l'analyse sur la situation et sur les différentes questions qui se posaient : retraites, crise, éducation, montée de l'idéologie d'extrême droite, situation internationale... Elle a pour cela régulièrement proposé lors des CDFN des temps de réflexion et analyse avec des acteurs du mouvement social, des chercheurs, des économistes... Son centre de formation a eu la préoccupation d'offrir des plans de formation en phase avec les préoccupations de la fédération et les besoins de ses militants. La FSU a cherché à mettre l'accent et à préciser ses propositions dans tous les domaines afin d'offrir des perspectives crédibles aux personnels et aux citoyens (colloque, documents, publication...). Organisation porteuse d'un projet de transformation sociale, elle a su allier analyse, proposition et action à tous les niveaux.

Vie fédérale

La FSU a mis en œuvre la décision du congrès de Lille de réunir les sections départementales. Elle a cherché à les associer toujours davantage à la vie fédérale, aux décisions prises, à l'animation des débats internes et publics. Ce travail devra se prolonger. L'activité des CFR s'est développée (réunions, stages...). La FSU s'est saisie du problème des CESER et de la représentativité de la FSU. Elle a institué un groupe de travail dans la FSU avec les représentants des CESER pour suivre cette question et conduire les démarches utiles. L'activité des retraités dans la FSU s'est développée dans cette récente période : stage (décentralisés ou « les journées d'automne » au niveau national), publications, adresse à l'ensemble des UCR et à la FGR-FP pour mener une initiative commune, carte-pétition au Président de la République et aux élus, rassemblements et mobilisation du 6 octobre 2011 pour défendre le pouvoir d'achat des retraités, poser les questions de la dépendance et de l'égalité entre les hommes et les femmes. La SFR a également réalisé un manifeste « rajeunir les idées sur la vieillesse » (novembre 2011) qui est une contribution pertinente de la place des retraités dans la société et un point d'appui dans les discussions.

Campagne fédérale

Durant toute cette période, la FSU n'a eu cesse d'exiger d'autres choix pour les

agents publics et pour les services publics et les usagers. Elle a réaffirmé que les services publics ne sont pas une charge mais une richesse pour les citoyens et le pays. Elle a mené pour cela des actions nécessaires et développé des outils utiles pour faire partager son engagement à défendre et développer une Fonction publique au service de l'intérêt général fondée sur les valeurs de justice, de laïcité, de gratuité et d'égalité et à contraindre le gouvernement à renoncer à sa politique. Cela a été le sens de la campagne « Fiers du service public » : signature « le service public, on l'aime, on le défend », affiches, insère presse, ouverture d'un site Facebook pour permettre aux personnels comme aux usagers d'exprimer leurs mécontentements et faire part de leurs propositions pour développer et améliorer encore les services publics et la Fonction publique, sondage, édition d'un fascicule, sondage TNS pour la FSU sur la perception par les Français des fonctionnaires... Cette campagne a permis à la FSU et à ses syndicats comme aux sections départementales de porter des propositions pour défendre et améliorer, avec les personnels, les services publics et la Fonction publique. Cette première grande campagne fédérale a été remarquée par les autres organisations syndicales et les représentants du gouvernement. Sa prise en charge par l'ensemble des composantes de la fédération, son articulation avec les campagnes des syndicats nationaux ont montré tout l'intérêt qu'il y a à approfondir l'organisation du travail fédéral collectif.

La question de l'unité

Au niveau interprofessionnel, la FSU a de manière constructive et massive participé au mouvement contre la réforme des retraites et contribué au débat et aux actions contre les plans d'austérité en travaillant à l'unité intersyndicale et en s'inscrivant dans les actions proposées par la CES.

L'intersyndicale Fonction publique s'est inscrite dans les initiatives de l'interpro mais malgré les relances de la FSU, n'a pas su aller aussi loin que la FSU le proposait dans l'action au niveau de la Fonction publique comme par exemple sur la question des salaires et de l'emploi.

La FSU a participé également aux initiatives organisées par le mouvement social. Cela a été particulièrement le cas sur les services publics où la FSU a été très active dans le collectif les États généraux

pour les services publics en organisant et participant à des initiatives aussi bien au niveau national que décentralisé. La FSU a ensuite mené des combats sur les différents secteurs où elle est présente et en responsabilité. C'est le cas dans l'Éducation où elle a su organiser une mobilisation importante contre les suppressions de postes et la politique éducative menée par le gouvernement. Seule ou dans le cadre du Collectif des 25, elle a permis de placer l'Éducation au cœur des enjeux de société et très certainement ainsi contribué à ce que ce sujet soit majeur lors de la campagne des élections présidentielles. Elle l'a fait aussi sur les secteurs de la justice, de l'agriculture, de l'environnement, de la culture et à Pôle Emploi comme dans les collectivités territoriales. La FSU reste porteuse de l'unité la plus large à tous les niveaux, soucieuse de rassembler les salariés et d'organiser un rapport de force permettant de faire avancer leurs revendications. L'unité quasi totale (sauf FO) lors du mouvement sur les retraites n'a pas permis de faire plier le gouvernement. Celle dans l'Éducation est restée très fragile car elle s'est concrétisée essentiellement contre les suppressions de postes mais pas sur le contenu des politiques éducatives en cours, compte tenu des divergences entre organisations. Pour autant la FSU et ses syndicats ont su mettre en avant, dans ces mouvements, ses propositions pour une transformation positive de l'école, pour la réussite de tous. Elle a toujours privilégié l'unité sans renoncer à ses plates formes revendicatives.

La FSU, convaincue qu'il faut renforcer le syndicalisme de transformation sociale, le rendre plus efficace afin de gagner des batailles et conquérir de nouveaux droits a poursuivi le travail engagé avec les organisations qui le souhaitent et particulièrement avec la CGT et Solidaires. Dans ce cadre, elle a organisé de nouvelles initiatives : colloques du 27 mars 2010 à Toulouse organisée avec la CGT sur l'accueil de la petite enfance, du 9 février 2011 sur « les jeunes salariés et le syndicalisme », et avec Solidaires le 31 mars 2011 sur les discriminations. Les groupes de travail prévus avec ces organisations ne se sont pas tous mis en place. Des rencontres avec la direction confédérale de la CGT suivi d'un communiqué commun (février 2011 et janvier 2012) ont également eu lieu permettant d'échanger sur la situation et d'envisager les suites du travail commun.

Dialogue social

La FSU, signataire des accords de Bercy, a toujours été favorable à une représentativité mesurée par le vote des personnels. Elle a rappelé son opposition à l'introduction dans cette loi de dispositions qui seraient contraires aux accords de Bercy. La FSU a été porteuse de propositions dans les discussions relatives aux droits et moyens aux organisations syndicales. Elle s'est opposée au décret modifiant la réglementation du droit syndical et a combattu

diverses dispositions relatives au fonctionnement des comités techniques. Elle a agi pour le respect des compétences des CT, des CAP et des CCP des agents non titulaires.

La FSU s'est félicitée de la mise en place des CHSCT dans la Fonction publique. Si beaucoup reste à faire, d'autant que la médecine de prévention est dans une situation critique et que la culture de la santé au travail fait encore largement

défait, la dynamique est en marche. La FSU continue à se battre pour des politiques de l'emploi, de gestion des personnels et des conditions de travail respectueuses de la santé des agents et s'investira en ce sens dans les CHSCT. Elle poursuit ses batailles pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des CHSCT.

Élections professionnelles 2011

Dans un contexte de restructuration des services que nous avons dénoncé, pour la première fois ont eu lieu les élections aux CTP des Directions départementales interministérielles (DDI). La FSU est la 5^e organisation syndicale la plus représentative des 9 syndicats candidats. La FSU a contesté d'être exclue du CTPS alors qu'aucune négociation n'avait été engagée avant les élections pour fixer le nombre de représentants des personnels dans cette instance.

Dans la Fonction publique, la FSU a demandé que soient organisées des élections générales en 2011 et l'ouverture rapide de discussions sur les moyens et les droits syndicaux. Suite aux élections professionnelles de 2011, La FSU confirme largement sa place de première organisation syndicale à l'Éducation Nationale et à l'Agriculture et elle progresse dans les autres ministères où elle a présenté des listes, fruit du travail déterminant des équipes militantes de terrain (même si les espaces non investis, au sein même de la Fonction Publique sont encore nombreux). Elle est quasiment présente dans tous les ministères et reste ainsi une force essentielle dans la Fonction publique pour représenter les personnels à tous les niveaux et porter leurs exigences. Pourtant, pour la première fois, la FSU recule en nombre de voix et en pourcentage dans la FPE.

Le vote direct des personnels aux comités techniques pour établir la représentativité des organisations syndicales est un élément fondamental du nouveau paysage syndical.

La FSU a constaté des dysfonctionnements graves au cours de ces élections notamment là où les modalités du vote changeaient, dysfonctionnements qui ont conduit au report des élections à la Justice et à une chute du taux de participation dans l'Éducation Nationale de 20 points.

Le vote direct des personnels aux comités techniques pour établir la représentativité des organisations syndicales est un élément fondamental du nouveau paysage syndical.

La FSU a constaté des dysfonctionnements graves au cours de ces élections notamment là où les modalités du vote changeaient, dysfonctionnements qui ont conduit au report des élections à la Justice et à une chute du taux de participation dans l'Éducation Nationale de 20 point.

Fenêtre A

La responsabilité principale de la baisse de participation incombe au ministère qui a imposé le vote électronique dans un calendrier impossible à tenir. En plus de l'aspect non démocratique de personnels empêchés de voter, on a le sentiment d'un ministère qui, non seulement n'a pas pris la mesure des dysfonctionnements, mais a même participé à un sabotage du scrutin par incompétence ou mauvaise volonté. Il y a aussi de toute évidence un lien « syndicat national-FSU » qui n'a pas bien fonctionné pour une partie des électeurs qui n'a pas bien identifié le vote « FSU ». Plus grave, il faut constater que des choix des syndicats enseignants ont joué contre la fédération, contre tous, en limitant la préparation politique et matérielle des élections dans l'EN à eux seuls, en écartant les sections départementales FSU et les CFR. Un choix qu'il ne faudra pas renouveler pour les prochaines élections de 2014.

Fenêtre B

Dans ce secteur, la chute de participation incombe principalement au ministère avec le vote électronique, la disparition de fait des bureaux de vote, auxquels sont venus s'ajouter de nombreux problèmes techniques.

Dans tous les ministères concernés par ces élections, les syndicats nationaux ont organisé la campagne électorale dans le cadre de la campagne fédérale sur les services publics. Pour autant, comme pour les élections aux CT des DDI, et malgré une meilleure lisibilité de la FSU, cette articulation entre les différentes campagnes n'a pas suffisamment bien fonctionné. Le congrès de la FSU devra donc construire des pistes pour préciser et améliorer le rôle de chacun (fédération, syndicats nationaux, sections départementales) lors des élections de 2014 qui concerneront tous les ministères et toutes les fonctions publiques.

Cette chute dans l'Éducation affaiblit mécaniquement la FSU dans la Fonction publique d'État. Contrairement à ce qu'affirment les Ministres de l'Éducation nationale et de la Fonction publique, cette chute ne s'explique pas par des « choix personnels ». Et ce d'autant que les taux de participation restent stables dans les autres ministères. Pour la FSU, le gouvernement, et particulièrement le ministre de l'Éducation nationale, doivent assumer leurs responsabilités et accepter de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé (vote électronique, calendrier, dysfonctionnements techniques...). Elle a alerté les ministres et parlementaires sur cette situation. La FSU a jugé qu'à l'avenir, il faudrait rendre à ce scrutin son caractère solennel et collectif.



expressions et listes des courants de pensée

Liste Unité et Action et sans tendance

GROISON Bernadette - snuipp - 92 - sg
ROLET Frédérique - snes - 59 - cosg - sg - bdfn - cdfn
SIHR Sébastien - snuipp - 58 - sg - sg - bdfn - cdfn
CHABROL Serge - snep - 45 - sg - sg - bdfn - cdfn
TASSEL Stéphane - snesup - 77 - sg - sg - bdfn - cdfn
ANGOT Michel - snucias - 94 - sg - bdfn - cdfn
TULPIN Jennifer - snuacte - 13 - co sg
PIGOIS Gérard - snetap - 53 - cdfn
LEVEDER Bruno - snasub - 35 - sg - bdfn - cdfn
DAUCE Noël - snuteff - 75 - sg adj - sg - bdfn - cdfn
DAMMEREY Jérôme - snuep - 51 - co sg - bdfn - cdfn
GAULTIER Béatrice - snics - 35 - sg - sg - bdfn - cdfn
MONFORT Patrick - sncs - 34 - sg - bdfn - cdfn
CHATARD Françoise - snpes pj - 66 - sd - cdfn
CIULKIEWICZ Jean-Luc - sne - 84 - sg - cdfn
SOTTIL Jean-Claude - snuitam - 31 - sg
GOUTNER Didier - snuas fp - 92 - cs
BASTIEN Marie-Christine - epa - 54 - sg - cdfn
ROUSSILLOUX Sylvain - snepap - 38 - cdfn
VOROSAN Laetitia - snac - 50
GONNET Michel - snpi - 51 - sg - bdfn - cdfn
GARNARSZYK Igor - snupden - 14 - sga
SERRA Laurent - supmae - hdf - bdfn - cdfn
LEMASSON Annie - snupcdc - 75 - sg - bdfn - cdfn
ALLEMAND Christian - snics - 84 - cdfn
ANGER Pascal - snep - 49 - sn
ANGLESIO Catherine - snes - 94 - sd fsu 94 - bdfn
ASCHIERI Gérard - snes - 93 - cese - cdfn
ASTRUC Thierry - snesup - 6 - sn
ATIF Valérie - snuipp - 42 - sd
AURIGNY Jacques - snasub - 75 - sga - cdfn
AZOUZ Nadia - snuacte - 31
BABY Marianne - snuipp - 6 - sga - bdfn - cdfn
BAFFERT Corinne - snes - 38 - bn - can - sa
BARBIER Jean-Yves - snes - 34 - can
BARBILLAT Christophe - snes - 75 - sn - cdfn
BARRACO Elizabeth - snes - 974 - sa
BECKER Aline - snuipp - 92 - cdfn
BELLIN Fabienne - snes - 78 - sn - cdfn
BELORGEY Jean-Sébastien - snuep - 93 - co sg - bdfn - cdfn
BENECH Coralie - snep - 94 - sa - bn
BISSAINTE Alex - snes - 971 - can - sa
BONNET Gisèle - snes - 31 - can - sa
BONVALET Agnes - snuep - 76 - bn cn
BORDACHAR Claire - snuipp - 33 - cn
BOULONNE Karine - snes - 62 - bn - can - sa
BOYET Marie-Aline - snuipp - 44
BRET Ginette - snuipp - 89 - sd fsu - cdfn
BRILLET Jacques - snuipp - 56
BUETTGEN Philippe - snes - 75 - sg adj
CAHOUET Marylène - snes - 69 - sn - cdfn
CALMES CAZALETS Cécile - snep - 33 - sa - bn
CAMBOULIVES Anne - snes - 75 - can - sa
CARLOTTI Corinne - snes - 2a - can
CASABIANCA Charles - snes - 2b - sd fsu 20b - cdfn
CHARLIER Nina - snep - 14 - bn
CHATELIER Céline - snuipp - 14 - sd
CHAVIN Dominique - snes - 77 - bn - can - sa
CHELALOU Nora - snuipp - 974
CHENET Joël - snuipp - 94 - sfr
CLAUSTRE-MAYADE Julie - snesup - 75 - can
COCHAIN François - snuipp - 93 - sd
CORDELIER Odile - snes - 21 - sn - cdfn
CORREZE Marianne - snes - 87 - can - sa
DALIA Françoise - snuipp - 64 - cdfn
DAUNE Monique - snes - 75 - sn - cdfn
DEDEBAN Bernard - snesup - 31 - sd fsu 31 - cdfn
DESSEAUX Luce - snuipp - 76 - sn - cdfn
DORE Christophe - snuipp - 13 - sd
DRAGONI Josiane - snes - 13 - can - cfr paca
DROUARD Patricia - snes - 69 - sd fsu 69 - co-cfr
rhône-alpes - bdfn - cdfn
DUFFOURG Bernard - snes - 34 - bn - can - sa
DUNET Béatrice - snuipp - 66 - sn - cdfn
DUPONT Philippe - snuipp - 92 - sn - cdfn
ELIOT Françoise - snasub - 52 - tn - cdfn
ESPINASSE Magali - snes - 86 - bn - can - sa
FERAY Anne - snes - 57 - sn - bdfn - cdfn

Unité et action et sans tendance

Un syndicalisme de transformation sociale, de luttes et de propositions

Unité & Action est le courant de pensée qui, s'il est majoritaire dans la FSU depuis sa création, a fait le choix de ne pas diriger seul la fédération. En concertation avec les syndicats nationaux, il a toujours développé un syndicalisme de masse, offensif, indépendant et démocratique avec l'objectif de rassembler et mobiliser les personnels. U&A impulse et contribue à mettre en œuvre les revendications et les mobilisations avec l'ensemble des personnels, met en débat ses propositions, recherche chaque fois que cela est possible l'unité, à tous les niveaux, tout en restant ferme sur ses propres revendications. C'est cette stratégie qui peut permettre d'obtenir des transformations sociales que la population attend, en rupture avec les politiques menées jusqu'à présent. Notre syndicalisme est indépendant de toute force politique ou économique. Il est laïque. Il vise à obtenir des avancées revendicatives immédiates qui participent de la construction d'alternatives sur le long terme pour une autre société, pour un vrai changement démocratique porteur d'autres valeurs et d'un autre type de croissance, plus respectueux de l'écologie, des solidarités...

Après des années d'action face à des gouvernements néolibéraux s'attaquant à l'ensemble des acquis sociaux, aux services publics et aux protections sociales solidaires, la FSU est dans une situation nouvelle. Le nouveau gouvernement renoue avec le dialogue social et affiche la volonté de faire de la jeunesse et de l'éducation des priorités. De plus, il affirme vouloir défendre les services publics, les protections sociales, et s'en donner des moyens par une réforme de la fiscalité... Au delà des déclarations, ce sont sur les actes et les décisions concrètes que la FSU aura à se prononcer.

La crise financière, économique, sociale, environnementale, morale et politique a des effets terribles pour l'ensemble des salariés, la jeunesse, les retraités, les chômeurs et les chômeuses. Les jeunes sont particulièrement touchés, qu'ils soient en formation ou en recherche d'emploi.

Si U&A se félicite du changement de contexte politique – les mobilisations et les propositions de la FSU ont contribué à montrer qu'il était nécessaire dans notre pays –, aujourd'hui, le mouvement syndical est mis devant la responsabilité de faire pleinement prendre en compte ses revendications. Les tensions prévisibles ne se résoudront dans le sens du progrès social que si les organisations syndicales sont à la fois force de propositions et de mobilisations, capables de créer des rapports de force indispensables.

Dans la Fonction publique, la FSU doit demeurer l'organisation qui porte cette orien-

tation, indépendante des pouvoirs politiques capable d'apprécier les progrès et les avancées mis en œuvre par le gouvernement et/ou obtenus par les mobilisations.

Un syndicalisme de lutte et de propositions

U&A a toujours milité pour un syndicalisme de conquête, qui propose, agit, revendique, négocie. Un syndicalisme qui fasse émerger des idées nouvelles, capable d'empêcher des dégradations mais aussi de gagner de nouveaux droits.

Pour cela, la mobilisation massive des personnels est déterminante. Pour U&A, elle ne se décrète pas, elle se construit avec les collègues. Les salariés aspirent au rassemblement sur des objectifs communs. Cela nécessite de rechercher des convergences et de réaliser l'unité syndicale chaque fois que cela est possible (fonction publique, interpro, etc.) en partant de nos mandats et en appréciant, avec les personnels, les formes et les contenus revendicatifs des actions à engager. Pour U&A, la FSU doit prendre ses responsabilités, et éventuellement agir seule, chaque fois que la situation l'impose et que les conditions d'une mobilisation significative sont réunies.

Si la grève et la manifestation restent des formes déterminantes de l'établissement d'un rapport de forces, les luttes peuvent prendre des formes multiples et originales si elles sont jugées crédibles par

les personnels et rassembleuses. Notre objectif est de décider et mettre en forme des actions larges, puissantes, unitaires, durables et visibles, pour convaincre et transformer.

Pour U&A, il faut débattre et se mobiliser aussi avec les salarié-es d'autres pays sur des revendications communes, investir davantage le mouvement syndical européen et international. De même, il faut continuer à tisser des liens avec l'ensemble du mouvement social et s'investir pour faire émerger des alternatives.

Être à l'écoute des personnels, dialoguer avec eux, renforcer partout la syndicalisation, défendre et améliorer le paritarisme font le cœur de notre engagement. Organisation majoritaire dans l'Éducation et la Recherche, fédération majeure dans la Fonction publique d'État, la FSU a une responsabilité importante. Elle doit être présente pour renforcer, améliorer et développer le rôle de la Fonction publique et des services publics, défendre les missions, statuts et droits des personnels, lutter contre la précarité et pour l'emploi, développer et transformer le service public d'éducation, se battre pour une politique ambitieuse pour l'enseignement supérieur et la recherche, défendre et développer une protection sociale de haut niveau pour tous, la retraite par répartition et le code des pensions, réformer profondément la fiscalité, construire un impôt progressif et plus juste.

Un syndicalisme pour les droits, pour les solidarités

U&A contribue à la défense, au développement des droits et des libertés individuelles ou collectives. Il combat les inégalités, les discriminations et participe aux luttes avec les sans papiers, les sans logis, les femmes, pour l'égalité femmes/hommes et celle des genres. Il condamne les politiques sécuritaires et répressives, promeut la défense des valeurs et des principes de laïcité, de justice, de paix, de solidarité et la défense des droits pour les immigrés, les plus démunis. Pour refuser le glissement de systèmes solidaires vers le chacun pour soi, le rôle de l'État doit être au cœur de nos exigences.

Un syndicalisme ouvert, rassembleur, indépendant et démocratique, ancré sur nos métiers

U&A porte la conception d'une fédération de syndicats nationaux parce qu'elle permet d'être directement en prise avec les professions et leurs missions, de prendre en compte leurs histoires et leurs réalités et permet aux personnels de se reconnaître dans le syndicalisme et dans le nôtre plus

précisément. La fédération, structurée autour des syndicats, des sections départementales et des courants de pensée, est le lieu de construction des synergies sur les luttes, les revendications, en débattant et trouvant des solutions qui permettent de surmonter les différences d'appréciation entre les syndicats nationaux, dans le respect de leur identité. Il faut encore faire progresser ces principes. L'exigence d'un syndicalisme de conquête permet à tous et à chacun de se retrouver sur les dossiers : salaires, conditions de travail, emploi, retraites et protection sociale, défense des services publics.

Dans la FSU, U&A veut renforcer la fédération, son fonctionnement démocratique. Il est fondé sur le respect du pluralisme et de la diversité. C'est une richesse pour le syndicalisme, qu'il faut faire vivre : mieux débattre, construire et décider avec tous les adhérentes et toutes les composantes, permettre à chacun de trouver sa place, actifs, retraités, hommes, femmes, jeunes, titulaires, précaires...

U&A défend un syndicalisme indépendant refusant toute instrumentalisation mais engageant le débat avec les mouvements politiques démocratiques, les élu-es, les chercheurs, les mouvements associatifs, dans le respect des champs d'intervention et de la spécificité de chacun.

U&A ne se satisfait pas de la situation du syndicalisme dans notre pays : trop divisé, avec des effectifs trop faibles, il peine à imposer un rapport de force constant, même s'il parvient à construire ponctuellement ou localement de fortes mobilisations.

Ce constat nous a amené à proposer, dès la création de la FSU, une évolution du paysage syndical pour aller vers un syndicalisme de masse, unifié et porteur de transformation sociale.

C'est pour cela qu'U&A participe à la mise en place de collaborations plus étroites entre organisations syndicales sans exclusive. Cette démarche doit renforcer l'efficacité des luttes mais aussi permettre à la FSU de peser sur toutes les discussions dans l'ensemble des secteurs. C'est le sens des initiatives communes menées avec d'autres organisations syndicales en prise avec l'ensemble des syndiqué-es.

La réflexion approfondie sur la conception d'un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique, rassemblant largement les salarié-es et plus généralement sur la question de l'unification syndicale doit être amplifiée. Ce débat doit être mené avec l'ensemble des syndiqué-es.

Pour conforter cette conception de l'orientation et de l'activité syndicale, votez pour la liste « Unité & Action et sans tendance »

FERRARI Roger - snes - hdf -
FERRETI Daniel - snuacte - 84 -
FERRETTE François - snasub - 61 - bn
FORCIOLI Evelyne - snuipp - 35 - sd
FORGET Marie-Pierre - snes - 54 - can - sa
FOUQUET Michel - snep - 75 - sn - sg - bdfn - cdfn
FRANÇOIS Patricia - snics - 14 -
GAVARY Louise - snep - 75 - bn
GERARDIN Sigrig - snuep - 28 - bn - cn
GIOANNI Corinne - snes - 6 - sa adj
GOMBERT Chrystel - snuipp - 31 - cs
GUICHARDAZ Emmanuel - snuipp - 69 - sn - sg - bdfn - cdfn
GUIGONNET Maryvonne - snes - 83 - can - s2 83 - sd fsu 83
HERAUT Valérie - snes - 44 - bn - can
HUBERT Roland - snes - 63 - cosg - bdfn - cdfn
JADE Yves-Marie - snuipp - 59 - sd
JUPIN DE FONDAUMIERE Fabrice - snuclias - 974 -
KAHANE Claudine - snesup - 38 - can
KOELBLIN Jean-Marie - snuipp - 68 -
KRAEMER Emmanuelle - snes - 45 - can - sa
LABAYE Elizabeth - snes - 76 -
LAMBERT Xavier - snesup - 31 - sn
LANCETTE Eliane - snuipp - 75 - tn - sg - bdfn - cdfn
LAUTON Michelle - snesup - 91 - sn - bdfn - cdfn
LE FIBLEC Hervé - snes - 60 - bn - can - sa
LE GUELLEC Jean-Luc - snes - 22 - cfr bretagne
LE PAIH Gwenaëll - snes - 35 - bn - can - sa
LECHEVALLIER Caroline - snes - 75 - sn - cdfn
LECOQ-CHERBLANC Anne - snutefi - 76 -
LEDUFF Catherine - snuipp - 67 - sd
LEMAIRE Arlette - snasub - 54 - sga - sg - bdfn - cdfn
LOREAU Fabienne - snuipp - 69 -
MARAND Xavier - snes - 38 - sn - cdfn
MARSALEIX Pierre - snes - 78 - cfr idf - bdfn - cdfn
MAUSS Christelle - snuipp - 54 - sd
MAUVILLAIN Christophe - snep - 16 - sa - bn
MERAL Jean-Pascal - snes - 33 - bn - can - sa
MERCY Véronique - snes - 45 - cfr centre
METZGER Régis - snuipp - 57 - cdfn
MEZAAD Catherine - snes - 76 - can-sa
MONNIER Marie Agnès - snes - 76 - bn - can - cdfn
MORNETTAS Jean-Jacques - snes - 93 - sn - tn adj - cdfn
NEVEU Marc - snesup - 21 - sn
NICOLAI Jean-Jacques - snuacte - 84 -
OLIVIER Michelle - snuipp - 80 - sn - cdfn
PACTEAU Chantal - snes - 75 - sg adj
PIECUCH Catherine - snes - 62 - sd fsu 62 - cfr npdc - bdfn - cdfn
PIGUET Philippe - snes - 25 - sa - co-cfr franche-comté
PINAULT Claire - snetap - 77 - sec régionale
POLACK Bruno - snetap - 94 - bn
POLI Georges - snuacte - 13 -
POMMERAT Alexis - snuipp - 95
PONTAIS Claire - snep - 50 - sn
PRZYBYLAK Danièle - snep - 59 - bn
RAMONDOU Dominique - snasub - 31 - can - sa
REYGADES Thierry - snes - 75 - sn - cdfn
REYNAUD Marie-Laure - snuacte - 5 -
RICHARD Serge - snuacte - 46 - co sg - bdfn - cdfn
ROBIN Daniel - snes - 37 - cosg - bdfn - cdfn
ROTENBERG Michel - snep - 75 - bn
SANZ Catherine - snics - 38 -
SEGUR Eddy - snuipp - 971 - cs
SIPAHIMALANI Valérie - snes - 75 - sn - cdfn
STEYGER Jean-Charles - snutefi - 44 -
SUEUR Eric - snuipp - 77 - sd fsu - cdfn
TRAMONI Laurent - snes - 13 - bn - can - sa
TURLIN Max - snuipp - 70 - sd
VIALLE Michel - snes - 92 - bn - can - sa
VIBERT-GUIGUE Alain - snuipp - 66 - srias
VICTOR Catherine - snuacte - 26 -
VIGNER Yoann - snetap - 53 -
VOLLOT Philippe - snuclias - 94 - cdfn
WALLET Nicolas - snuipp - 75 - sd fsu

Liste à l'initiative de l'École Émancipée (ÉÉ)

Sargeni-Chetaud Isabelle - 64 - SN FSU serv. Pub.
Zappi Laurent - 95 - SN FSU orga.vie fédé.
Ponvert Véronique - 76 - BDFN FSU éduc
Planchette Eric - 76 - SG Snutefi
Zafari Sophie - 93 - BDFN FSU international
Heurtebize Hervé - 94 - SN Snuclias
Fouillard Judith - 25 - SG adj Snuipp
Ceccotti Roland - 93 - Snpes-pjj
Hervouet Elisabeth - 77 - SN Snes
Drevon Jean-Michel - 69 - Institut rech FSU
Bornais Claire - 59 - SN Snesup
Lardier Mathieu - 25 - BN Snuep
Friso Edwige - 69 - BDFN FSU situ. personnels
Taillandier Christian - 35 - SN Snuitam
Soumaille Valérie - 86 - BN Snep
Viéron-Lepoutre Christian - 25 - BN Snasub
Laingui Hélène - 35 - SN Snuas-fp
Koutsos Matthéos - 38 - CN Snuacte
Lauffenburger Isabelle - 75 - BN Snuep
Philton Rémy - 33 - CSN Snetap
Duchateau Isabelle - 44 - SN Snepap
Ponvert Alain - 76 - CDFN FSU formation
Bastide-Castello Anne - 45 - Bur acad Snics
Vullion Hervé - 75 - SN Snuitam
Chalabi Maryannick - 69 - BN Snac
Chaouat Gérard - 75 - BN Snacs
Coiffier Eliane - 69 - SFR nat FSU
Enclous Philippe - 59 - SN Snesup
Cerf Brigitte - 75 - CDFN FSU droits lib.
Devesa Pierre - 01 - CS Snuipp
Knockaert Barbara - 02 - CDFN FSU
Monier Sandrine - 03 - Co-SD Snuipp
Sillam Olivier - 06 - BN Snes
Granvaud Raphaël - 07 - Bureau acad Snes
Faget Marc - 09 - SD Snuipp
Blanch Dominique - 11 - CDFD FSU
Tavernier Valérie - 12 - Co-SD FSU
Aymard Roger - 13 - CS Snuclias
Cazon Brigitte - 13 - Snutefi
Guimard Florimond - 13 - SD adj Snuipp
Burnouf Emeric - 15 - Co-SD Snuipp
Couette Patrick - 15 - BN Snuclias
Peyraut Julien - 16 - SD Snuipp
Bonnet Véronique - 17 - BN Snep
Grizet Guy - 17 - Co-SD Snuipp
Dumas-Bouze Anne - 19 - CDFN FSU
Léger Anne - 21 - Co-SD Snuipp
Ropiteaux Cécile - 21 - Co-SD FSU
Guillou Sylvie - 22 - SN Snuitam
Schersach Véronique - 22 - CAA Snes
Bonnamy Vanda - 24 - Co-SD Snuipp
Barznica Nadia - 25 - Co-SD Snuipp
Pourchet Guy - 25 - Co-secret.CFR FSU
Moulin Stéphane - 26 - CAA Snes
Adams Pascal - 27 - CAA Snes
Akielewicz Agnès - 31 - CAN Snes
Cadreils Laurent - 31 - Co-SD Snuipp
Leroux Arnaud - 31 - CSN Snetap
M'Hedhbi Emmanuel - 31 - BN Snu-pôle emploi
Navarro Christian - 31 - SN Snuipp
Perillat Marie Cécile - 31 - BDFN FSU
Bladanet Valérie - 33 - Bur acad Snes
Laborde Laurence - 33 - SD adj FSU
Pébarthe Christophe - 33 - SN Snesup
Verdeyrou Pierre - 33 - Snuep
Dreyfuss Laurence - 34 - CA Snesup
Lesseur Pascal - 34 - SD Snuipp
Pillot Jean - 34 - CDFN FSU
Gautier Jean-Claude - 35 - SN Snuitam
Pronost Colette - 35 - SG Snu-pôle emploi
Martinez Vincent - 37 - SD FSU
Krzyzkowski Isabelle - 38 - BN Snesup
Duty Catherine - 39 - Secrétaire acad Snics
Letourneux Dominique - 39 - Co-SD FSU
Parnet-Maire Marie-Adeline - 39 - SD Snuacte
Pszola Nathalie - 39 - SD Snuipp
Roca Elise - 40 - Bur acad Snes

À l'initiative de

l'École Émancipée (ÉÉ)

Imposer une réelle alternative économique et sociale!

Les crises économiques, écologiques, sociales et démocratiques frappent durement les populations. Le capitalisme transforme et détériore le quotidien de dizaines de millions de salarié-es et détruit la planète. Les milliards offerts aux banques, les cadeaux fiscaux faits aux riches, la poursuite de la destruction d'un « État social », la remise en question des droits sociaux, du code du travail, de la protection sociale et des retraites participent de cette offensive. Le projet de société auquel il œuvre activement, en particulier au travers des instances européennes, est cohérent et dangereux.

En Europe, droite dure ou gauche social-libérale ont, partout, profondément dégradé les conditions de vie des salariés, jeunes, chômeurs, retraités, parmi lesquels particulièrement les femmes.

Changer, pour de bon !

Après la défaite de Sarkozy, les marchés financiers, la Troïka (BCE, FMI, UE), le MEDEF font preuve d'un appétit insatiable et imposent toujours plus un modèle économique et social pourtant responsable de la plus grande crise depuis les années 1930. Les plans de licenciements se succèdent, le chômage et la précarité ne cessent de croître, le pouvoir d'achat des salarié-es régresse. Des pans entiers de la population n'ont plus accès à un logement convenable ou à la santé.

Il est temps de reprendre l'offensive pour imposer enfin de vraies alternatives au néo-libéralisme. Le syndicalisme a toute sa place dans cette reconquête. Les militantEs de l'EE (Ecole Emancipée) portent cette orientation dans la FSU et dans les luttes. Afin de poursuivre et amplifier cette démarche, ils/elles vous proposent, avec d'autres, cette liste ouverte, représentative de tous les secteurs de la FSU.

Le mouvement syndical doit se bouger !

Le syndicalisme ne peut pas se résigner aux marges décrétées par les marchés, ni s'en remettre à un simple changement de ton du nouveau gouvernement! Après des années de casse des services publics et

des solidarités, il y a urgence à défaire les « réformes » néo-libérales... et à construire une vraie alternative.

Porter l'espoir d'une véritable transformation sociale, c'est rompre avec les politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques, c'est entamer une révolution fiscale, c'est arrêter la logique du chacun pour soi et faire jouer les solidarités, c'est engager la transition écologique, c'est réorienter radicalement l'Europe en faveur des peuples... Le mouvement social, avec les syndicats, ATTAC, Copernic se doit d'agir, en France comme en Europe, de fédérer les résistances et les aspirations, d'impulser les luttes et les mobilisations.

Le syndicalisme que nous portons ne se limite pas aux contours de l'Hexagone et d'une Fonction Publique très menacée. Il veut faire converger les luttes des salarié-es en s'appuyant sur les secteurs mobilisés pour défendre les plus précaires, les exclus. Il est solidaire, activement, des populations grecques, espagnoles ou portugaises étranglées. Il organise le soutien aux luttes des peuples contre les dictateurs et l'impérialisme, pour défendre leurs droits économiques, écologiques, sociaux et démocratiques. À chaque fois, il favorise l'organisation et la mobilisation des personnels pour construire les meilleurs rapports de forces.

Le temps presse

Les attentes, les exigences sociales, de justice et d'égalité sont fortes. Ces dernières années, chaque fois que les organisations syndicales ont fixé un objectif mobilisateur, des centaines de milliers de femmes et d'hommes se sont retrouvés en grève et dans la rue. Les mouvements citoyens de résistance, de désobéissance se sont développés malgré les tentatives de museler, criminaliser un mouvement social qui reste fort dans le pays.

Mais le syndicalisme français reste divisé et manque de détermination pour affronter les conséquences de la crise. Nous l'avons vu au moment de la grande bataille des retraites. Au niveau de la FSU, nous l'avons payé cher avec la catastrophique « réforme » de la formation des enseignants.

Les concertations en tout genre mises en place par le nouveau gouvernement rompent avec les pratiques d'insultes et de déni de démocratie de la période Sarkozy. Mais Hollande confirme la menée d'une politique d'austérité à forte dose ! C'est pourquoi, il est décisif d'affirmer qu'une autre orientation est possible face à la crise. Cela suppose la défense intransigeante de nos revendications, sans complaisance et en toute indépendance. Le temps presse, d'autant que, fort de son score électoral et d'une droite qui reprend des pans entiers de son programme, le Front National entend bien, de son côté, offrir une alternative réactionnaire.

Combattre l'austérité et le TSCG !

Le Traité budgétaire européen et sa calamiteuse « règle d'or » gravent dans le marbre les politiques d'austérité appliquées dans tous les pays européens. Économiquement inepètes, ces règles sont socialement insupportables car elles imposent un horizon d'austérité dont les populations les plus précaires seront les premières victimes. C'est pourquoi la FSU doit être en première ligne contre leur application.

La FSU doit exiger la mise en œuvre de mesures indispensables : l'augmentation du SMIC et des minima sociaux, l'égalité de traitement et d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire, l'arrêt des plans de licenciements... et l'arrêt véritable de la RGPP et de la RéATE !

Il faut imposer une loi d'orientation pour l'École qui rompe avec l'employabilité, l'utilitarisme et la sélection et qui permette à l'ensemble de la jeunesse d'acquiescer formation de qualité, qualification et culture émancipatrice au sein d'un système éducatif public et laïque.

Il faut arrêter les expulsions des sans-papiers, imposer leur régularisation et le respect des droits des Roms.

Le U de unitaire... à l'externe et à l'interne

Majoritaire dans l'Éducation, la FSU s'est montrée impuissante à résister à des attaques majeures et cohérentes contre le système éducatif, ses syndicats nationaux, divisés entre eux, se leurrant sur les possibilités de « négociations » face au gouvernement Sarkozy/Fillon. Bien que confortée dans d'autres secteurs de la Fonction Publique (justice, agriculture, MEDDAT...), elle peine toujours à trouver sa place au plan interprofessionnel. Elle pourrait y œuvrer de façon plus conséquente à la construction d'un nouvel outil syndical combatif, plus fort, avec la CGT et Solidaires.

Le congrès de la FSU doit conforter et développer des mandats de lutte et des alternatives à promouvoir. Contre les licenciements et les suppressions de postes, la baisse des salaires, la dégradation générale des conditions de travail, il ne s'agit pas d'aménager de mauvaises réformes, de négocier des bribes pour quelques-uns ou de s'accommoder du « moins pire », mais bien de prendre à bras-le-corps les questions d'emploi, de salaires, de précarité (dans ses formes nouvelles et massives), de droits pour toutes et tous.

Participant à la construction et à la vie de la FSU à tous les niveaux, l'EE ne se satisfait pas de son fonctionnement actuel. Certes, les élections professionnelles et les nouvelles règles de représentativité ont imposé aux directions des « gros » syndicats de renforcer l'apparition fédérale, mais ce fut a minima. Combiné au désordre du vote électronique, ce manque d'élan fédéral a fait perdre à la FSU sa première place dans la Fonction Publique d'État.

La restructuration de l'État est profondément engagée. La loi sur la représentativité a changé la donne pour l'ensemble des syndicats en donnant plus de pouvoir aux votes des salarié-es tout en modifiant les cadres de négociation avec le gouvernement et le patronat. L'avenir du mouvement syndical, sa capacité à imposer des mutations positives passent par des évolutions au niveau interprofessionnel. Au sein de la FSU, cela passe aussi par la nécessité d'adapter l'outil syndical aux évolutions déjà en cours dans la Fonction Publique et les services publics. Ainsi, pour la Fonction Publique territoriale, il est nécessaire de soutenir et favoriser le rassemblement des syndicats nationaux concernés.

De ce congrès, doit sortir une FSU renforcée, encore plus pluraliste, encore plus fédérale dans les départements, les régions et nationalement. Une FSU porteuse de mobilisations sur les terrains où elle est en responsabilité, de dynamique interprofessionnelle, active dans la construction d'un mouvement social unitaire rassemblant syndicats, mouvements sociaux et citoyens.

L'EE appelle toutes celles et tous ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU.

Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'EE (École Émancipée) !

Scanu Yves - 42 - CS Snuipp
De Schepper Amélie - 44 - Bureau acad Snes
Marange Sylvain - 44 - BN Snes
Valin Bernard - 44 - coord acad Snuipp
Denizot Mylène - 47 - CDFN FSU
Nguyen Mai - 47 - Bur acad Snes
Noël Pierre - 47 - BN Snuitam
Godet Jean-Luc - 49 - SN Snesup
Hérou Christophe - 49 - Co-SD FSU
Lebrun Philippe - 49 - Co-SD Snuipp
de Roubin Jean-Paul - 50 - Co-SD Snuipp
Falicon Jérôme - 51 - CDFN FSU
Cassuto Yves - 54 - CAN Snes
Lanzi Patrick - 54 - Secret acad Snuiep
Frémont Michelle - 56 - SN Snuipp
Martin Anne Marie - 57 - CAA Snes
Raucy Luc - 57 - Secret. Snutefe
Bruno Isabelle - 59 - BN Snesup
Habera Nicolas - 59 - BN Snep
Wattel Anne - 59 - CAA Snes
Knoff Gervaise - 60 - SN Snuipp
Thomas Denis - 60 - SD FSU
Bousquet Renaud - 64 - SD adj FSU
Lavergne Marie-Paule - 64 - BDFD FSU
Moreau Yann - 64 - SD Snuipp
Darroman Ingrid - 65 - CAN Snes
Antoine Isabelle - 67 - Bur acad Snes
Maillard Pascal - 67 - CA Snesup
Solunto Virginie - 67 - SD Snuipp
Elia Rosario - 69 - Co-SD FSU
Ganozzi Marie - 69 - Snasub
Poupet Sébastien - 69 - BN Snasub
Maghdad Marie-France - 70 - SD Snics
Hoingne Valérie - 72 - secret reg. Snutefi
Le Gall Catherine - 72 - SD FSU
Charles Sylviane - 75 - SD adj Snuipp
Cyrulnik Alain - 75 - BN Snes-pjj
Malaisé Arnaud - 75 - SN Snuipp
Nef Annliese - 75 - BN Snesup
Sabater Philippe - 75 - SGA Snu pôle emploi
Watteau Eric - 75 - Bur acad Snes
Berche Pierre-Emmanuel - 76 - BDFD FSU
Lefevre Clément - 76 - CDFN FSU
Rayon Carine - 76 - Snuacte
Rio Stéphanie - 76 - BDFD FSU
Guérin Julien - 77 - CAA Snes
Lopez Carlos - 77 - BN Snes-pjj
Hennequin Nathalie - 78 - BN Snuas-fp
Palpacuer Lydie - 79 - BD Snuipp
Drù Nathalie - 80 - CDFD FSU
Couffignal Robert - 81 - SD FSU
Berlioz-Barbier Claudine - 84 - BN Snuclias
Corsin Eric - 84 - CAN Snes-PJJ
Laget Emmanuel - 85 - SD Snep
Bennejean Cécile - 86 - Cons acad Snep
Siaudeau Julie - 86 - CAN Snes
Lajaumont Sonia - 87 - SD Snep
Vanderlick Nicolas - 87 - CAA Snes
Rodriguez Francis - 91 - BD Snuipp
Labica Thierry - 92 - BN Snesup
Migneau Monique - 92 - CDFN FSU
Pertus Armelle - 92 - CDFD FSU
Bombardi Muriel - 93 - CS Snuclias
Boudie Céline - 93 - BN Snes
Giromini Raphaël - 93 - CAN Snes
Dufour Bruno - 94 - CDFN FSU
Piaget Natacha - 94 - CAN Snes
Boiron Laurent - 95 - BN Snes
Goutte Martine - 95 - Snutefi
Dechavanne Alexandre - 973 - Co-SD Snuipp
Dor Marie-Hélène - 974 - Co-SD FSU
Picard Christian - 974 - SD FSU
Pupponi Jean Marc - 2A - CAA Snes

Liste Émancipation

JOUSMET Raymond - SNES - 17
DUMONT Catherine - SNES - 76
LEVET Philippe - SNUipp - 76
VINAY Olivier - SNES - 93
CHARLUT Rosine - SNES - 11
MOUNIER Stéphane - SNESUP - 83
MARTIN Edouard - SNES - 12
LEFEVRE Emmanuelle - SNUipp - 44
ABA Eric - SNES - 13
FOURTINE Henri - SNASUB - 93
BRAUD Claude-Michel - SNESUP - 17
DEMEL Claire - SNUipp - HdF
BERTRAND Hélène - SNES - 69
BOURRELY Sylvie - SNUipp - 83
DAUPHINÉ Quentin - SNES - 83
CLEMENT-GUYADER Nelly - SNASUB - 76
FIANT Laurence - SNES - 94
FLEURY Jean-Mathias - SNES - 94
DEMEL Nadine - SNUipp - 47
CITTANOVA Denis - SNES - 93
CHALOT Jean-François - EPA - 77
PRADEL Mathieu - SNES - 94
CONTAUX Marie - SNUipp - 13
CASAS Jorge - SNES - 69
CARNUS Marie-France - SNESUP - 31
BENA Kaouther - SNES - 93
DEVRIENDT Emilie - SNESUP - 83
PRADELLE Sylvie - SNES - 75
VANHEE Francis - SNUipp - 76
RIOUALEN Armelle - SNES - 13
DOUILLARD Luc - SNUep - 44
LAURENTI Catherine - SNES - 83
DA SILVA Serge - SNES - 29
MIGNON Jean-Paul - EPA - 13
NOGUES Pascal - SNESUP - 66
SIROT Stéphane - SNES - 59
BARTHELEMY Jean-Pierre - SNUipp - 26
LOY Sylvie - SNES - 76
JULIEN Stéphane - SNUipp - 14
MUXONAT Noël - SNES - 93
LEFEVRE Ariane - SNUipp - 78
GOUDARD Serge - SNES - 69
PEYRUCQ Béatrice - SNUAS-FP - 64
JOUVENEAU Nelly - SNES - 83
TORSET Didier - SNESUP - 89
JOSLIN François - SNES - 69
PEYPELUT Jean-Denis - SNUipp - 47
REBOULET Catherine - SNES - 69
POYARD Pierre-Olivier - SNETAP - 88
HOPITAL Marie-Noëlle - SNES - 13
MILHET Sandrine - SNUipp - 47
REY Stéphane - SNES - 77
DENISOT Joël - SNESUP - 13
MEJARD Jean-Jacques - SNES - 13
CHALLANDE Philippe - SNU-CLIAS - 13
CORBIN Philippe - SNES - 44
MORER Jeanne - SNUAS-FP - 11
AUGE Jean-Louis - SNES - 3
DANIEAU Emmanuelle - SNUipp - 11
RICCI Dominique - SNES - 75
CHRETIEN-DUBOIS Marianne - SNES - 13
CHAMPION Thierry - SNESUP - 83
GAUTHEROT Paul - SNES - 83
CANNEVIÈRE Germain - SNUipp - 78
TIXIER Vincent - SNES - 30
BERTRANDE Bernard - SNES - 13
JOUAS Isabelle - SNUipp - 83
DUBACQ Philippe - SNES - 44
BRAUD François - SNES - 85
ROCHE Anne - SNESUP - 13
RIEU Christine - SNES - 69
BURLANDO Marie-Pierre - SNUipp - 83
JOURDAIN Noémie - SNES - 69
CHIARELLI-DRAIDI Nadia - SNES - 93
LEFRANC Yannick - SNESUP - 67
BELIN Henri - SNES - 93
PRAT Henri-José - SNES - 13
GILLOT Valérie - SNESUP - 83
LEROU Sandrine - SNES - 93

Émancipation

Rupture avec l'austérité et le capitalisme, avec l'attentisme syndical et le « dialogue social » !

Sarkozy parti, ses régressions doivent partir avec lui. Elles avaient été massivement combattues (retraites, masterisation, LRU)... mais les stratégies des directions syndicales n'ont pas contribué à la victoire de ces luttes.

Le nouveau pouvoir élu pour en finir avec la politique de Sarkozy veut conserver l'essentiel de ses contre-réformes et prend un cap d'austérité : suppressions de postes (hors Éducation, justice et police), nouvelles décentralisations, « flexi-sécurité » contre les garanties du code du Travail, affaiblissement de la Sécurité sociale. Les lois sur l'école et l'université en préparation maintiennent des mesures rejetées par les personnels. La politique xénophobe et la traque des Roms continuent. La ratification du traité européen « Merkozy » couronne cette orientation.

Contre cette continuité de la politique libérale, Émancipation propose une orientation syndicale de rupture.

Rupture avec l'austérité, de droite comme de « gauche »

L'urgence est de porter des revendications d'abandon de toutes les mesures réactionnaires de Sarkozy :

– **annulation de toutes les suppressions de postes, création de tous les postes statutaires nécessaires ;**

– **retour à la retraite à 60** (55 pour le 1^{er} degré) **ans** avec 37,5 annuités et 75 % du dernier salaire ;

– **augmentation des salaires** : face à l'écroulement du pouvoir d'achat, la solidarité collective s'impose : non aux dispositifs d'individualisation (primes et indemnités qui opposent les personnels), défense d'une grille nationale indiciaire de rémunération, maintien et rattrapage du pouvoir d'achat et réduction des inégalités de salaire par des **augmentations uniformes** (300 euros pour toutEs) avec une forte hausse des bas salaires (SMIC à 1 700 euros) ;

– **défense de la Sécurité sociale** financée par les cotisations sociales (non à la CSG et aux exonérations de cotisations patronales) ; prise en charge à 100 % des soins ;

– **dans l'éducation : l'abrogation de la loi Fillon** (2005) qui a donné établissements ÉCLAIR, « écoles du socle », « Livret Personnel de Compétences », réforme des lycées... et de la loi d'orientation et de formation tout au long de la vie (2009). Dans le Supérieur, s'impose la suppression des contre-réformes (LRU, LMD, « nouvelle licence », nouveau statut des enseignantEs chercheurEs). Le droit à l'éducation implique des diplômes nationaux : **refusons leur mise en cause, notamment la casse du bac national par le raccourcissement et le « zonage » des vacances d'été ;**

– **abrogation de la « mastérisation »** acceptée par la direction de la FSU et débouchant sur la montée de la précarité. Il faut revenir à un **recrutement à la licence suivi d'une formation en deux ans en IUFM payée par l'État et conférant un diplôme bac+5.**

Précarité : le capitalisme généralise la précarité comme mode de gestion des entreprises et des services publics, pour payer moins, exploiter plus et diviser les travailleurEs. La lutte contre la précarité doit donc être une priorité mobilisant les titulaires, dont les statuts sont attaqués, et les précaires : **aucun licenciement, contre le CDI et son développement, contre les « contrats d'avenir professeur », titularisation immédiate de toutEs les précaires sans condition de concours ni de nationalité, arrêt du recrutement hors statut.**

– **dans la Fonction publique**, suppression de la loi mobilité ainsi que les dispositifs de « management » et d'individualisation (« entretiens individuels d'évaluation » créés en 2002), à l'origine d'une souffrance professionnelle croissante ;

– **abandon des dispositifs liberticides** et de fichage de la population (Base-Elèves ; SIRHEN...);

– **libertés publiques** : arrêt des violences policières, **fin de la répression** des mouvements sociaux (levée des sanctions et poursuites pour les militantEs), suppression des lois anti-syndicales (loi SMA dans les écoles), régularisation de toutEs les sans-papiers et arrêt de la campagne anti-Roms.

Le gouvernement utilise le « dialogue social » pour faire passer sa politique : « conférence sociale », « concertations » sur l'école, l'enseignement supérieur et la recherche... visent à faire accompagner les choix gouvernementaux. Cela n'a rien à voir avec des négociations sur les revendications des personnels. Les « emplois d'avenir professeur » aggravant la précarité et menaçant les statuts en sont le premier résultat. Faut-il continuer sous Hollande une orientation qui a mené à tant d'échecs sous Sarkozy ?

Nous proposons de rompre le « dialogue social », et de mobiliser les personnels pour gagner sur les revendications.

Mais si la lutte contre toute austérité, de « gauche » comme de « droite », est nécessaire, elle n'est pas suffisante : c'est le système capitaliste lui-même qui est en cause.

Rupture avec le capitalisme

Pour surmonter sa crise, le capitalisme généralise les politiques de démantèlement des droits sociaux et politiques, jusqu'à briser des sociétés entières (Grèce). Le syndicalisme doit œuvrer à la rupture avec ce système, et porter une perspective d'émancipation :

– **la défense des services publics** : annulation des privatisations, refus de la décentralisation imposée par les régions.

Dans l'école, un projet émancipateur est inséparable de la construction d'une autre société : former des esprits libres et critiques, avec des moyens (limitation des effectifs par classe), une liberté pédagogique au service des pratiques coopératives et de la construction des savoirs. Nous proposons le refus du tri social et de l'exclusion, une éducation vraiment gratuite y compris dans l'université, une éducation polyvalente et polytechnique de la maternelle à l'université, sans orientation précoce ;

– **le contrôle de l'économie par les travailleurs** : la « dette » doit être dénoncée et non pas payée à coups de plans d'austérité ; **la propriété capitaliste des moyens de production doit être mise en cause** : expropriation des grands groupes industriels et banquiers, blocage des licenciements, éradication de la précarité ;

– **l'internationalisme** : toutes les travailleurs ont les mêmes intérêts par-delà les frontières. Le mouvement syndical doit organiser la solidarité entre les peuples : pour l'annulation de la dette des pays dominés, contre le racisme et les sexismes, pour l'égalité des droits sur tous les plans.

La rupture avec l'Union Européenne, ses institutions et ses traités, à commencer par celui négocié par Sarkozy et Merkel, s'impose. Les tergiversations de la FSU sur l'appel au 30 septembre ont été de ce point de vue inacceptables.

Laïcité : ni instrument au service de la xénophobie, ni morale de maintien de l'ordre social, la laïcité garantit la liberté de conscience et l'égalité des droits. Il faut donc défendre la loi de 1905 et abroger tous les dispositifs anti-laïques, à commencer par ceux qui financent l'enseignement privé et renforcent ainsi la concurrence scolaire.

Une école émancipatrice et unifiée nécessite la nationalisation de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat.

Pour porter cette perspective émancipatrice de rupture avec le capitalisme, le syndicalisme doit retrouver la voie des luttes et de l'indépendance.

Rupture avec le syndicalisme d'accompagnement

Le syndicalisme s'est bureaucratisé et a souvent fini par s'accommoder des régressions sociales et du capitalisme.

Ainsi la direction de la FSU, co-gérée par UA et EE, a refusé de revendiquer clairement le retrait des contre-réformes et d'étendre les mobilisations dans des occasions cruciales. **Nous appelons donc à voter « non » à son rapport d'activité** (et au rapport financier qui en est la traduction). Les personnels doivent **se réapproprier leurs syndicats**, pour les revitaliser :

– par l'unité dans les luttes : non pas dans des « intersyndicales » de sommet qui ont mené à l'impasse en 2009 et 2010 en refusant l'épreuve de force avec le pouvoir... mais en impulsant dès la base, à partir des secteurs mobilisés, des AG de délégués mandatés de toutes catégories, se coordonnant à tous niveaux ;

– pour l'internationalisme, par la coordination internationale des luttes, à l'inverse des pseudo-confédérations « syndicales » européenne (CES) et internationale (CSI) ;

– en dotant la FSU de sections intercatégorielles de base ;

– en portant la perspective de l'unification syndicale dans une confédération unique, organisée démocratiquement (droit de tendance, expression de toutes les sensibilités)... et non pas une fusion de sommet avec la CGT.

Il n'y a pas de victoires sans rapport de forces : cela peut passer par la construction d'une grande grève interprofessionnelle public-privé, et non pas des « journées d'action » sans lendemain. Il est de la responsabilité des syndicats – dont la FSU – d'impulser des luttes à la hauteur des enjeux, contrôlées par les personnels.

**Pour une FSU
qui revendique et qui lutte,
VOTEZ ÉMANCIPATION**

Contact : er@emancipation.fr

SLIM Mannoubi - SNES - 93
ORTEGA Laurence - SNUipp - 44
POTDEVIN Michèle - SNES - 75
KIZILIAN Claire - SNES - 69
BRAISAZ Florent - SNES - 69
BRUNET Elisabeth - SNUITAM - 20
CLAIREMBAULT Christophe - SNUipp - 41
VANCOSTENOBLE Jean-Marc - SNES - 93
GOUDENECHÉ Monique - SNES - 13
CARRASSAN Geneviève - SNUipp - 13
VIGHETTI Patrick - SNES - 69
ROUX Raymond - SNUipp - 83
BEAUJEAN Gilles - SNES - 77
INGRILLI Francesco - SNES - 93
CHALOT-KONAK Aline - SNASUB - 75
DIAFERIA Victor - SNES - 21
REYMONET Danielle - SNES - 13
SAUBEBELLE Myriam - SNUipp - 47
NICAISE Gilles - SNES - 34
JACQ Jean-François - SNASUB - 93
LE JANNOU Youri - SNES - 83
JUMPERTZ Alain - SNASUB - 93
BASTIEN Franck - SNES - HdF
BANCHET-GOSSEZ Caroline - SNUipp - 83
DECAMPS Catherine - SNES - 83
D'HERMIES Suzanne - SNES - 93
LE CHEVERE Sébastien - SNASUB - 75
ZOLLA Romain - SNES - 77
GRUPPER Catherine - SNES - 93
LEVEILLE Bruno - SNASUB - 93
MUSARELLA Lucienne - SNES - 13
LAZAG Mounir - SNES - 13
JEAMMES Béatrice - SNUEP - 12
GOT Stéphane - SNES - 12
DAVID Martine - SNES - 93
BINAULT Dominique - SNUipp - 76
WOIRHAYE-VUITON Fabienne - SNES - 69
EDELIN Christine - SNUipp - 76
COLLARD Pierre-Marie - SNES - 13
LINDSKOG Isabelle - SNES - 13
HEMET Patrick - SNUipp - 78
FAURE Serge - SNES - 84
ANDRÉ Danièle - SNESUP - 17
REDOUTEY Nicolas - SNES - 69
LE BOULCH David - SNES - 13
MOISAN Eric - SNES - 76
PESQUET François - SNES - 76
SORRENTINO Nathalie - SNESUP - 83
JEAN Michel - SNES - 84
PELLICER David - SNES - 82
VALADE Christian - SNESUP - 31
SLAMA Bruno - SNES - 63
PIN Blandine - SNES - 57
COMMARET Philippe - SNEP - 12
STEIDL Jacques - SNES - 75
BALU Bernard - SNES - 94
BONNARD Michel - SNUipp - 13
ROSSI Nicole - SNES - 13
GOUDARD Alexandra - SNES - 38
SCHIMMER Christine - SNES - 75
CONSTANZO Brigitte - SNUipp - 47
ROUDAUT Yves - SNES - 76
SORO Jean-François - SNES - 93
AMADEI Henri - SNESUP - 06
MARTINEZ Pierre - SNES - 81
BOFFELLI Dominique - SNUipp - 11
TROUPÉ Véronique - SNES - 17
ORTALO-MAGNE Annick - SNESUP - 83
SAHUT Jean-Michel - SNUipp - 76
PAUL-DI VINCENZO Eliane - SNES - 971
STAMBUL Pierre - SNES - 13

Liste Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)

LEFEBVRE Jack - SNES - 78 - CAN - BDFN
MARC Audrey - SNES - 34 - CAN - CDFN
CROUZET Jean-Paul - SNUipp - 69 - CS - BDFN
DANRY Edith - SNES - 21 - CAN
BENOIT Christophe - SNES - 34 - CAN - CDFN
CHABRILLAT Maryse - SNETAP - 63
LE BEUVANT Jacques - SNASUB - 29 - CAN - CDFN
COLLAY Marie-Claude - SNES - 69 - CAA
LABAT Bernard - SNUipp - 13 - CS - CDFN
BODIN Martine - SNES - 93 - CAA
MARTINEZ Miguel - SNESUP - 77 - CDFN
SUCHARD Sophie - SNES - 92
DUBESSY Jean - SNCS - 54 - CAN
MAILLOT Hélène - SNES - 11 - CAA
LE TUHAUT Patrick - SNASUB - 75
BISMUTH Simone - SNES - 92
PITT Joël - SNETAP - 48
DELAYE Géraldine - SNUipp - 67 - BD
PÈRE Jacques - SNES - 94 - CAA - CDFN
MIGNOT Yacha - SNES - 13 - CDFN
MONNOT Fabrice - SNES - 68 - CAA
ANDRIE Catherine - SNES - 34
ROUX Olivier - SNES - 20 - CDFN
de ROHAN CHABOT Jean - SNES - 58
PERNICI Marie-Françoise - SNUipp - 2B
VEYSSET Alain - SNES - 91
VEYSSIERE Bernard - SNCS - 86
LOUIS Thierry - SNES - 30 - CAA
LE BARS Loïc - SNES - 44
BELIAH Jean-Jacques - SNES - 69
LEFEBVRE Michel - SNES - 93
BILLAUD Léandre - SNUCLIAS - 974
BUIRE Michel - SNES - 69 - CAA
MAILLOT Jean-Daniel - SNUCLIAS - 974
ACHI-BARNOUIN Taous - SNETAP - 63
ALMASOR Rémi - SNES - 30
ANGNEROH René - SNES - 78
ANTHOINE-MILHOMME Jean-Pierre - SNUipp - 69
AUDREN Françoise - SNUipp - 13
BALLEJOS Isabelle - SNES - 34
BALLY Alexandre - SNES - 52
BARTETTE Joël - SNES - 68
BATTAIS Myriam - SNES - 92
BEAUCHAMP Yvon - SNES - 79
BEL Clementine - SNES - 13
BELIER-DEWAN Nathalie - SNES - 75
BERNARD Hélène - SNES - 38
BERNARD Laurent - SNES - 34
BERTRAIS Huguette - SNESup - 69
BIEUX Gilles - SNES - 92
BOLZER Muriel - SNASUB - 29
BONGARD Antoinette - SNES - 21
BORGES Joachim - SNES - 78
BOURNE-CHASTEL Christine - SNES - 13
BRAVIN Stéfania - SNES - 68
BROUARD Jean-Marc - SNES - 92
BRULIN Patrick - SNES - 30
CAILLE Christelle - SNES - 69
CAMPOY Carine - SNUipp - 69
CAPDEVILLE Marie-Claude - SNES - 11
CAUDRON Cécile - SNETAP - 03
CHABOUSSANT Grégory - SNCS - 91
CHEVALIER Monique - SNES - 77
CHEZE Sara - SNUipp - 13
COGNARD Laura - SNES - 78
CONIL Jean-Michel - SNES - 13
COUDERT Jean - SNETAP - 63
CROS Pierre - SNES - 11
DELPOUS Christine - SNES - 34
DELVA Laurent - SNCS - 21
DESBROSSE Marc - SNES - 69
DUBACQ Bruno - SNETAP - 63

Unité, revendications, indépendance syndicale

Deux orientations contradictoires existent dans la FSU Il faut choisir

Nous sommes face à la réalité de la rentrée. Ainsi, au Bdfn du 27 août, la représentante du Nord-Pas-de-Calais alertait : « Nous avons reçu du nouveau gouvernement 30 postes pour la rentrée ; nous passons de 1020 suppressions de postes à 990 ».

Devant cette situation, deux orientations contradictoires existent dans la FSU, deux orientations qui ne recoupent pas les délimitations entre « tendances » mais qui s'opposent dans les faits sur la question de l'indépendance du syndicat vis-à-vis du gouvernement.

D'une part, ceux qui disent, comme l'ont fait nombre de délégués au CDFN des 18-19 septembre, « la rentrée reste pour l'essentiel la rentrée préparée par l'ancien gouvernement », ce que chacun peut vérifier.

D'autre part, ceux qui déclarent, comme les responsables du SNUipp l'ont fait au BDFN : « la rentrée n'est plus la même », « l'état d'esprit de la rentrée a changé », ou encore (dans une interview au JDD) – allusion à la concertation pour la « refondation de l'école » – « La période qui s'est ouverte est pleine de promesses ».

La réalité est là.

12 850 suppressions de postes sur les 14 000 prévues sont maintenues, les effectifs par classe explosent. Les réformes du gouvernement précédent s'appliquent : la réforme des lycées en terminale, la circulaire de rentrée, le dispositif ÉCLAIR, le blocage des salaires, le jour de carence...

De premières actions ont lieu d'enseignants, avec leurs organisations, et de parents qui veulent les postes, les classes nécessaires et recourent au blocage de l'école, à la délégation et à la grève...

À juste titre, le CN du SNES a déclaré : « l'année scolaire 2012-2013 ne peut se dérouler telle que le gouvernement l'avait prévue. Le CN demande au ministre les mesures d'urgence pour répondre aux revendications des enseignants et des parents en termes d'emploi, de programmation et d'abandon des réformes. »

Cela ne devrait-il pas être la position de tout syndicat ?

Face au projet de loi d'orientation et au socle commun ...

La concertation lancée par le ministre repose sur un dogme que le ministre, soutenu par le SE-UNSA et le SGEN-CFDT, voudrait intangible : l'approfondissement du socle commun de compétences et de connaissances mis en place par la loi Fillon de 2005.

Le CDFN FSU de mai 2012 affirmait à juste titre : « Les dispositifs, les lois et les décrets qui ont malmené l'école et les personnels doivent être abrogés (structuration de la scolarité par le socle en collège, expérimentation des écoles du socle, dispositif ÉCLAIR, abandon du LPC, abrogation de l'évaluation des enseignants...). »

Mais pourquoi limiter au seul collège le refus de la structuration de la scolarité par le socle ?

La question du socle est une question fondamentale.

Le socle a d'abord l'aspect du LPC (livret personnel de compétences) à remplir pour chaque élève par chaque enseignant, qui doit valider des « compétences » isolées les unes des autres (110 pour un professeur de CM2 !), substituées à l'acquisition de connaissances consignées dans un programme national cohérent.

Dans le premier degré, c'est notamment transférer l'EPS, les disciplines artistiques au périscolaire, aux associations et collectivités territoriales, au nom de l'aménagement des rythmes scolaires. Dans le second degré, c'est remplacer un enseignement structuré par discipline (mathématiques, français, physique...) par l'enseignement de 7 « compétences ». D'ores et déjà, le ministère met en place des professeurs enseignants la SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), la Physique et la Technologie.

C'est un instrument de mise en cause des statuts des Professeurs des Écoles et des Certifiés appelés à intervenir indistinctement en écoles et collèges regroupés dans les « écoles du socle ».

Ainsi, comment est-il possible que les responsables nationaux du SNUipp, « engagés depuis le début dans la concertation » comme ils l'indiquent eux-mêmes (texte du CN des 11-12 septembre), et pour lesquels « un axe majeur d'activité du syndicat » est la diffusion auprès des collègues d'un questionnaire pour « une appropriation collective des débats sur l'école » (idem), fassent silence dans cette motion sur la question du socle commun ?

Comment peut-on se satisfaire d'une version « allégée » du livret de compétences ? Ce n'est ni le mandat du congrès du syndicat, ni celui de nombreuses sections départementales qui exigent l'abandon du socle et du LPC.

Nous nous félicitons que le CN du SNES ait pour sa part rappelé « son exigence d'abandon du socle commun et du programme ÉCLAIR » et sa demande « de suppression de ce livret ».

Face à l'austérité et au TSCG, le rôle de la FSU est défendre les revendications

Alors que les plans d'austérité frappent les peuples de toute l'Europe, la FSU a eu mille fois raison d'expliquer : « Le nouveau traité européen (TSCG) ne fait qu'institutionnaliser la crise, c'est pourquoi la FSU le refuse et demande qu'il ne soit pas ratifié. »

Ratifier le TSCG conduirait le gouvernement à engager, comme en Grèce et en Espagne, la spirale des mesures d'austérité et de démantèlement des acquis, en commençant par un budget 2013 « TSCG », l'augmentation de la CSG et les coups portés à la sécurité sociale, une future loi d'orientation « TSCG » pour l'école...

Il faut choisir

– Ou bien faire de la concertation sur la loi d'orientation « un axe majeur » de l'activité syndicale et en fait se porter candidat pour co-rédiger la loi d'orientation. Ce serait porter à son terme la logique de la loi sur le dialogue social de juillet 2010, issue de la signature par les responsables de la FSU des accords de Bercy. Rappelons qu'elle a abouti au vote électronique, et à la mise en cause du paritarisme, ouvrant la voie à « des négociations relatives aux conditions et à l'organisation du travail, au déroulement des carrières et à la promotion professionnelle » au niveau académique, et par service, bref au détricotage de notre statut.

– Ou bien défendre les revendications en toute indépendance.

Pour défendre les revendications, il faut dépasser le cadre des « tendances »

Nous ne nous considérons pas comme une liste de « tendance » ; nous combat-

tons pour dépasser le cadre des « tendances » et nous participons à des listes unitaires rassemblant, sur la base de la défense des revendications, des militants de toutes sensibilités, comme dans le SNASUB, le SNES 21, le SNETAP, et les syndicats de la FSU non-organisés en tendances.

Notre but est de parvenir à des prises de positions positives de tout le syndicat, comme cela a été le cas dans le combat, couronné de succès, pour l'abrogation du décret sur l'évaluation, résultat de la mobilisation des enseignants avec leurs syndicats sur le mot d'ordre de retrait du projet, entamée par l'appel à la grève le 15 décembre 2011 adopté à l'unanimité de la CA nationale du SNES.

Il faut poursuivre dans cette voie. Oui, il est possible d'abroger les lois et les mesures prises.

– Annulation des suppressions de poste, rétablissement des postes et des classes supprimés en cette rentrée.

– Abandon du socle commun, de l'école du socle et abrogation du LPC.

– Pas de remise en cause des garanties statutaires des enseignants sous couvert de réforme des rythmes scolaires (pas de réduction des vacances scolaires, d'augmentation du nombre de jours de travail).

– Abrogation des « réformes » : dispositif ÉCLAIR, « réforme » du lycée, formation des maîtres, et dans le supérieur : LRU, ANR, IDEX... **Rétablissement d'une véritable année de stage pour les enseignants stagiaires.**

– Arrêt de l'austérité, fin du gel des salaires, augmentation en points d'indice, abrogation du jour de carence, non à l'augmentation de la CSG, annulation des exonérations patronales, défense de la sécurité sociale.

– Défense et maintien des statuts nationaux de toutes les catégories de personnels, abrogation des entretiens professionnels, **réemploi des précaires et titularisation des contractuels**, abandon des emplois d'avenir-professeurs qui sont une nouvelle forme de précarité, refus de toute nouvelle vague de décentralisation.

– Défense de l'école laïque, fonds publics à la seule école publique, abrogation de la loi Rocard pour l'enseignement agricole.

Pour aller en ce sens, nous vous proposons de voter pour la liste **Unité-Revendications-Indépendance Syndicale** pour le vote préparatoire au congrès de la FSU de 2013.

Cette liste est constituée à l'initiative de Jack Lefebvre, Jean-Paul Crouzet et Christophe Benoit, élus en 2009 sur la liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant (PRSI)

Pour tous contacts : jacklefebvre1@free.fr

- DUBOIS Marie-José - SNES - 21
- DUFOUR Sylvette - SNES - 94
- DUPRAZ Benjamin - SNES - 91
- DUREAU Françoise - SNETAP - 63
- DUTOIT Serge - SNES - 69
- ELIES Isabelle - SNES - 21
- ESKENAZI Line - SNES - 93
- ESTIENNE Régine - SNES - 13
- ETESSE Florence - SNES - 75
- FETILLE Annie - SNUipp - 13
- FEVRIER Françoise - SNES - 88
- FIANCETTE Marie - SNES - 95
- FLOURY Emmanuelle - SNES - 49
- FOUQUET Marcel - SnuACTE - 92
- FRAYSSE Agnès - SNES - 69
- FUZEAU Anne - SNES - 30
- GALLIOT-FURTADO Dominique - SNES - 92
- GATOULLAT Anne - SNES - 21
- GEMBERLE Jean - SNES - 68
- GIBERT Philippe - SNES - 21
- GOURDON Isabelle - SNES - 13
- GREINER Emma - SNES - 93
- GRIVEAU Catherine - SNUipp - 92
- GUENOUX Michel - SnuACTE - 21
- GUENOUX Michelle - SnuACTE - 21
- GUILLOU Dominique - SNES - 34
- HARVEY François - SNES - 78
- HELLAL Mohamed - SNES - 93
- HERON Corinne - SNES - 92
- HIFFLER Michèle - SNES - 68
- HUMBERT Karine - SNES - 30
- JULIEN Lionel - SNASUB - 29
- JULLIEN Florence - SNETAP - 63
- LABILLE Sandrine - SNES - 21
- LACLAUSTRA Hélios - SNETAP - 63
- LE BELLER Claribel - SNESup - 75
- LE BRETTON Manon - SNES - 11
- LECLERC Fabrice - SNCS - 54
- LECORGUILLIER Claude - SNES - 38
- LEFLON Astrid - SNES - 78
- LESSAVRE-MERLE Sophie - SNES - 21
- LEUDIERE Léone - SNASUB - 29
- LEVEQUE Anne-Catherine - SNUipp - 57
- LIONS Claire - SNES - 13
- LODOLA Fabienne - SNEP - 74
- MAITREAU Muriel - SNES - 68
- MARCHAL Marc - SNES - 68
- MARTIN Angel - SNES - 68
- MAZARD Emmanuelle - SNETAP - 63
- MEGNIN Anne - SNES - 68
- MOTTES Bernadette - SNEP - 92
- MOUCHIQUEL Haridas - SNES - 21
- MURAT Jean-Christophe - SNESup - 13
- NAUDIN Marie-Noëlle - SNETAP - 43
- OLIVIERI Renaud - SNES - 30
- PENET Florence - SNETAP - 63
- QUIGUER Daniel - SNASUB - 29
- RAVEL Eldina - SNES - 21
- RENAUD Hélène - SNUipp - 69
- RICHARD Natalena - SNUipp - 34
- RIVAL Christiane - SNUipp - 69
- ROUMANILLE Pascal - SNES - 34
- ROUSSEL Sandrine - SNETAP - 43
- ROUX Laurent - SNES - 93
- SANGES Marc-Antoine - SNES - 07
- SCHOENHALS Anne - SNES - 30
- SERNA ALARCON Immaculada - SNES - 92
- SIZORN Thierry - SNASUB - 29
- SMITH Evelyne - SNUipp - 69
- TAISANT Jacques - SNES - 21
- THOMAS Jean-Pierre - SNES - 34
- TOURNEUR Carine - SNES - 21
- TRUONG Francine - SNETAP - 73
- VALLET Pierre - SNES - 21
- VISSY Véronique - SNES - 68
- WALGENWITZ Marie-Claude - SNES - 68
- WOLLENSCHNEIDER Michèle - SNES - 68
- XICLUNA Chantal - SNUipp - 13

Liste front unique

BREDA Yvon - SNES - 93
ANKAOUA Yves - SNUipp - 34
SAINT-LAGER Marie-Claire - SNCS - 38
PANTHOU Eric - SNASUB - 63
BARATHON Julien - SNES - 63
DUTHEIL Denis - SNUipp - 92
GALTIER Fabrice - SNESup - 34
LINQUÉ Benoît - SNASUB - 75
FAUGIER Thierry - SNES - 63
RIZZO Robert - SNUEP - 13
ROUSSELY Delphine - SNES - 84
BLÉAGENT Yannick - SNUipp - 03
SPINAZZÉ Jean-Michel - SNES - 30
QUINSON Laurent - SNASUB - 69
CLERMONT Agnès - SNES - 92
SCHNEIDER Mireille - SNES - 57
BERNARD Denis - SNUipp - 54
MICHEL Boris - SNEP - 18
AURAND Patrice - SNASUB - 94
LESTANG Olivier - SNES - 75
BELLOIR Pierre - SNES - 74
GORCE Julien - SNUipp - 93
MICHEL Roland - SNES - 63
MAURO Benoît - SNES - 93
DORY Franck - SNES - 66
DEBAIR Martine - SNUipp - 93
VALYI Etienne - SNASUB - 69
GODARD Jean-François - SNUEP - 63
CHUZEVILLE Edouard - SNES - 69
LETOUBLON Antoine - SNESup - 35
ROUGERIE Olivier - SNES - 63
BURLAUD Julie - SNEP - 18
ROBERT Frédéric - SNES - 34
GUICHENDUCQ Stéphane - SnuACTE - 54
ROUSSELY Jean Louis - SNES - 63
VINCENT Sandrine - SNUTEFI - 77
SUBIRATS Nathalie - SNES - 971
COLLET Michelle - SNASUB - 76
ACHARD Gérard - SNUipp - 03
HAMEL Arnaud - SNASUB - 75
VOLDOIRE Bernard - SNES - 63
LÉ Mathias - SNCS - 75
LE MOINE Stéphane - SNUipp - 91
HERLAUT Alexandra - SNES - HdF
QUILLET Julien - SNESup - 63
DUVAUCHELLE Philippe - SNESup - 69
CORSIN André - SNUipp - 71
THOMAS Olivier - SNES - 92
GASPARD Christine - SNES - 74
SEYTIER Marlène - SNASUB - 69
OUALLET Stéphane - SNEP - 84
DE MAUPEOU Anne - SNASUB - 59
NEULLAS Hélène - SNES - 63
COVELO David - SNES - 84
LAHAYE Laure - SNASUB - 75
MASSABEAU Katia - SNUipp - 92
ROUSSELY Catherine - SNES - 63
KAPUSTA Frédéric - SNCS - 75
BOILLET Jérôme - SNASUB - 75
RUIZ Isabel - SNUEP - 06
GUICHENDUCQ Chantal - SNUipp - 54
FIGUE Richard - SNES - 03
ROUET Philippe - SNASUB - 974
BERTHET Catherine - SNESup - 69
LAZUECH Frédéric - SNASUB - 63
CHATILLON Sebastien - SNES - 74
DOMINGO Laurent - SNES - 13
BELLVER Elodie - SNUipp - 34
BIANCHI Myriam - SNES - 54
TONNERRE Jean-Marc - SNCS - 38
AUBAILLY Olivier - SNASUB - 69
GIRARD Lucienne - SNES - 88
AGNEL Marie Céline - SNASUB - SNASUB - 31
FESTAS Anne - SNES - 15
VIVIEN Sandy - SNUipp - 17
PAPIN Bernadette - SNES - 54
DROULON Corine - SNASUB - 61

Front unique

*Alors que la crise du capitalisme ne cesse de s'aggraver
et va sévir toujours plus durement,
Face à un gouvernement qui promet aux capitalistes
« sa détermination totale » à satisfaire leurs exigences,*

**– Aucun soutien au gouvernement
Hollande-Ayrault-Duflot-Pinel.**

**– Rupture de la concertation visant à de nouvelles attaques
contre les travailleurs et la jeunesse.**

**– Front Unique des organisations contre la ratification du
nouveau traité européen et contre le budget 2013.**

Hollande et la majorité PS-PCF ont été élus par les travailleurs face à Sarkozy et aux partis bourgeois soutenus par le MEDEF. Le gouvernement PS-EELV-Radicaux de Gauche gouverne pour le MEDEF contre les travailleurs !

Il y a quelques mois, les travailleurs ont chassé Sarkozy, élu une majorité PS PCF. Le courant Front Unique a combattu pour que la FSU prenne position pour le vote PS-PCF-PG, sans aucun soutien au programme de ces partis, contre Sarkozy et les partis bourgeois. La direction de la FSU s'est jusqu'au bout opposée à tout appel à voter. Mais, dès la mise en place du gouvernement, elle se félicitait de la constitution du gouvernement PS-EELV-Radicaux de Gauche, établi sur une base strictement inverse à ce pourquoi les travailleurs avaient voté. Ainsi, dès cet été, ce gouvernement a manifesté le même acharnement contre les Roms que le gouvernement Sarkozy-Fillon.

Face à une crise du capitalisme aux effets toujours plus dévastateurs, le gouvernement a décidé de répondre, se soumettant servilement aux exigences du MEDEF, en programmant un nouveau train de contre-réformes : réforme du droit du travail visant à faciliter les licenciements et instaurant la flexibilité, réforme de destruction de la Sécurité Sociale (remplacement des cotisations patronales par la CSG et (ou) la fiscalité indirecte). Et c'est encore et toujours par le « dialogue social » auquel coopèrent totalement les dirigeants syndicaux qu'il entend mener à bien ces contre-réformes.

Dans le même temps, alors que le chômage bat des records, le gouvernement a entériné le plan de PSA supprimant directement ou indirectement des dizaines de milliers d'emplois. Le « collectif budgétaire » adopté par l'Assemblée (avec le vote des députés PS et Front de Gauche) a confirmé la quasi-totalité des 22 000 suppressions de postes dans la Fonction Publique. Le budget 2013 se prépare dans la continuité des budgets Sarkozy-Fillon. La RGPP, en fait, continue : les quelques créations de postes dans l'enseignement – et surtout dans la police – seront lourdement payées par les autres ministères véritablement saignés. Il ne peut en être autrement quand le gouvernement s'engage à payer la dette rubis sur l'ongle et à faire adopter le traité européen TSCG. En clair, les travailleurs doivent payer toujours plus pour les milliards donnés pour renflouer les banques et à nouveau aux patrons de l'automobile. Pour les fonctionnaires, cela signifie suppressions de postes, blocage des salaires, remise en cause des progressions de carrière annoncée par Lebranchu, ministre de la FP.

De la participation à la « Conférence sociale » à la co-élaboration de la « loi de refondation » sur l'éducation, la direction de la FSU soumet totalement son orientation aux objectifs du gouvernement

Depuis mai, la direction de la FSU a participé avec enthousiasme à la « conférence sociale » de juillet, toute entière ordonnée par l'impératif patronal de rétablissement de la « compétitivité » des entreprises. Elle s'est dressée contre l'exigence minimale de rétablissement des 14 000 postes

d'enseignants supprimés par Sarkozy-Fillon au budget 2012, jugeant « positivement » les « mesures d'urgence » annoncées par Peillon (dans le secondaire, création de 2500 emplois précaires pour 100 postes statutaires !). Elle a exigé... l'application d'une des dernières lois Sarkozy-Fillon : la loi Sauvadet instaurant le recrutement en CDI (donc sous statut de droit privé) dans la Fonction Publique. A l'exigence du rétablissement des postes supprimés par Sarkozy-Fillon et à l'abrogation de la contre-réforme de la formation, la direction de la FSU oppose, à la suite du gouvernement, une politique de « pré-recrutement ». Or, le « pré-recrutement » prévu par celui-ci, c'est le recrutement par les établissements d'une main d'œuvre juvénile à 900 euros par mois, bourses comprises, pendant trois ans, sous statut de droit privé, chargée de toutes sortes de tâches y compris d'enseignement en dernière année (« emplois d'avenir »). C'est donc une attaque majeure contre le statut des enseignants, et c'est le contraire exact de ce qu'étaient les IPES et les écoles normales autrefois !

Depuis deux mois, les dirigeants syndicaux sont engagés dans une concertation avec le gouvernement pour l'élaboration d'une « loi d'orientation » soumise en novembre à l'Assemblée. C'est dans cette perspective que sont convoqués les « États généraux » du SNES. Les textes de « référence » de cette concertation (rapport Pochard et sur les rythmes scolaires commandés par Sarkozy) en indiquent le but : liquidation des décrets statutaires (notamment ceux de 1950), annualisation des services, remise en cause des diplômes nationaux anonymes, amputation des congés d'été donc surtravail gratuit pour les enseignants ce qu'a confirmé Peillon.

Ils sont aussi engagés dans les Assises de l'enseignement supérieur et la recherche convoquées pour « corriger » la LRU. En fait il s'agit d'avancer encore plus loin vers la privatisation des universités, la liquidation des organismes de recherche, brisant le cadre national des statuts et des diplômes.

Rupture de la concertation ! Défense des véritables revendications.

La FSU a besoin d'une toute autre orientation. Elle doit rompre la concertation qui se fait sur les exigences du MEDEF auquel Ayrault a fait allégeance et combattre pour :
-L'arrêt des suppressions de postes dans toute la Fonction Publique ;

-L'abrogation de la loi sur les « emplois d'avenir » et à l'inverse le rétablissement des postes supprimés ;

-L'abrogation de la loi Sauvadet et la titularisation des précaires dans le cadre du statut général de la FP ;

-L'abrogation pure et simple des contre-réformes Sarkozy-Fillon (formation des maîtres, décret de 2009 contre les enseignants-chercheurs, LRU, IDEX, SMA, réforme du lycée, des LP, ÉCLAIR, socle, journée de carence etc.) ;

- Le retrait de la contre-réforme des retraites, la défense de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé ;

-L'augmentation massive des salaires et leur indexation sur les prix (échelle mobile) et non sur la croissance.

La FSU doit dire : « Non au paiement de la dette ! ». Pour briser la dictature des banques, elle doit se prononcer pour l'expropriation des banques

Mais pour défendre sérieusement de telles revendications, la direction de la FSU doit commencer par dire : « la dette n'est pas celle des travailleurs » et se prononcer pour son non-paiement (et évidemment contre la ratification du TSCG). Elle doit exiger la nationalisation sans indemnités ni rachat des banques car aucune revendication ne peut être satisfaite sans s'en prendre au capital, à commencer par les banques dont la dictature doit être brisée.

Le budget 2013 est tout entier soumis à l'impératif de « réduction des déficits ». Il va se traduire par des milliers de suppressions de postes et la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Parisot pour le MEDEF l'a indiqué clairement le 3 septembre : « L'épreuve de vérité, c'est le budget qui doit être un budget pro-entreprise ». À cet égard le gouvernement et ses dix ministres présents à l'université du MEDEF ont déjà donné toute garantie ! C'est la responsabilité de la FSU d'exiger de la majorité PS-PCF-PG de refuser de voter un tel budget.

Dans ce but elle doit proposer aux autres organisations syndicales l'organisation d'une manifestation centrale à l'Assemblée au moment de la discussion parlementaire pour exiger de la majorité PS-PC-PG :

-Ne ratifiez pas le TSCG

-Ne votez pas le budget 2013.

**Votez, faites voter largement
Front Unique!**

Contact : mel@frontunique.com

Le 8 septembre 2012

HOFFMANN Nicolas - SNES - 74
SENS-MEYÉ André - SNES - 84
FAYOLLE Xavier - SNASUB - 94
MICHEL Claire - SNES - 63
AVRIL Annie - SNASUB - 69
JÉZÉQUEL Véronique - SNCS - 44
THOMAS Laurent - SNES - 12
CHACORNAS Kareen - SNUipp - 30
DUCLAUD Guy - SNEP - 36
BRESSAN Frédéric - SNASUB - 62
KRYN Didier - SNCS - 75
GAILLARD Nicole - SNASUB - 69
PANIANDY Emilie - SNUipp - 74
ROUISSI Ahmed - SNES - 75
MAILLARD Jean-Marie - SNCS - 75
CAZAUX Michel - SNES - 84
RENAULT Mathilde - SNUipp - 87
PALMEIRA Lucie - SNES - 91
FAIVRE Rose-Marie - SNUipp - 92
DROUIN Josiane - SNASUB - 94
JOLIVET Rosemarie - SNES - 30
AÏT-SAÏD Toufik - SNES - 06
SÉROT Yann - SNASUB - 31
PEREZ Claude - SNUipp - 34
GALÉRA Rose-Marie - SNCS - 38
CUNY Christophe - SNES - 54
BARRAT Pierre - SNUipp - 63
TORKINGTON Sally - SNES - 84
CHIZAT SAINT LAGER Colette - SNUipp - 69
ANDERSON Gail - SNES - 74
DELÉTANG Céline - SNASUB - 75
BOUCHÈRE Sébastien - SNEP - 76
YASSINE Malika - SNES - 84
DEVILLE Arlette - SNASUB - 86
JEZEQUEL Christel - SNES - 91
BERTAGNIN Pierre - SNES - 92
GONO Aurélie - SNESup - 92
LORVELLEC Gaëlle - SNES - 93
BAUDRY Mireille - SNEP - 971
DARRAGON Manon - SNES - 972
DERUEL Lorie - SNUipp - 03
JONQUET Gilles - SNES - 30
FLAVIER Nicole - SNUipp - 34
FELTEN Agnes - SNES - 54
ALBERTI Brigitte - SNUAS-FP - 84
DEGUIN Marie-Madeleine - SNASUB - 69
POTHUS Sarah - SNES - 74
CORNEZ Sophie - SNES - 84
ROUSSEAU Nathalie - SNES - 91
GUINOT Catherine - SNASUB - 974
IMBERT Laurence - SNUipp - 18
LACAGE Martine - SNES - 34
DELÉTANG Monique - SNUipp - 51
SEROT Isabelle - SNES - 63
PERARD Véronique - SNES - 74
QUINSAC Sébastien - SNES - 74
BOSSUYT Arnaud - SNASUB - 75
ELAHOUËL Fatiah - SNES - 84
CHAUMART CORINNE - SNES - 92
LEVARDON-CADET Valérie - SNASUB - 974
LOPEZ Juan Antonio - SNUipp - 34
DEBRET Catherine - SNES - 57
PETRIZELLI Isabelle - SNASUB - 69
PIERRON Emmanuelle - SNASUB - 75
TAILLADE Isabelle - SNES - 84
MONTARNAL Véronique - SNES - 92
GUILON Marc - SNES - 972
CARBONNEL Aurélie - SNES - 84
VANET Etienne - SNES - 74
CHAPON Françoise - SNEP - 84
DUPOUX Odile - SNES - 63
SAINTE-COLOMBE Claude - SNES - 63
BAUDRY Dominique - SNASUB - 63

2013

POITIERS

FSU.

Fédération Syndicale Unitaire

7^{ème}

CONGRÈS NATIONAL

11 au 15 février 2013